ENERGIES RENOUVELABLES
PAGE : 33
L'homme de l'Energie, Badr IKKEN, fête les 10 ans d'IRESEN avec ses collègues

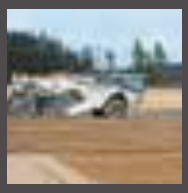

B.T.P
PAGE : 22

Sol support portant pour zones industrielles

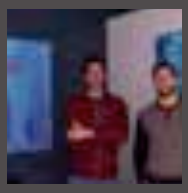

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT
PAGE : 40

PYT Audio obtient le label « Initiative Remarquable »

N°97 • FÉVRIER • 2020 • 50 dh • 5€ • www.innovantmagazine.ma

INNOVANT Magazine

Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir

INTERVIEW

Nezha BOUCHAREB,
Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville

PAGE 12

DOSSIER PAGE 18

LE LOGEMENT ET LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : LA RELANCE EST ASSURÉE ?

INDUSTRIE
PAGE : 34

Moulay Hafid Elalamy promeut la fabrication industrielle locale

EN EXERGUE
PAGE : 43

Construction en hauteur : un danger maitrisé

INTERNATIONAL
PAGE : 52

Ligue arabe : Le Maroc appelle à l'action, à l'innovation et à la prise d'initiatives

SOGEA MAROC

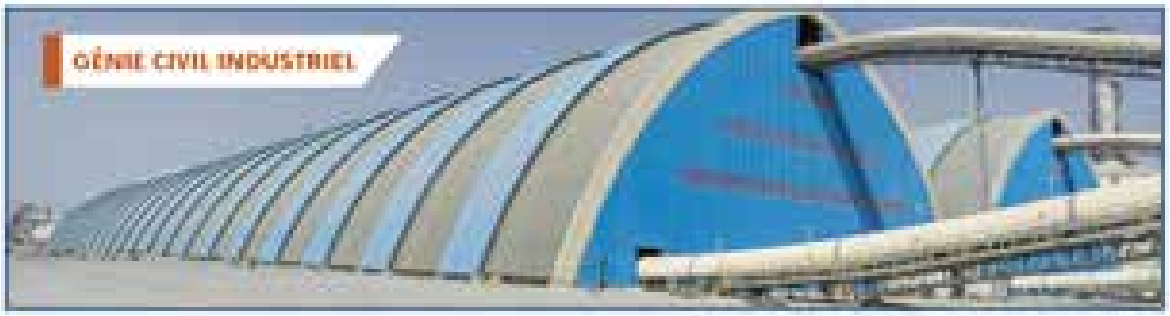

ENSEMBLE

Utiles aux Hommes et attentifs à notre planète

Depuis 1922, SOGEA MAROC conçoit et construit des ouvrages structurants pour le Maroc de demain. Aujourd'hui, plus de 2500 collaborateurs sont engagés au quotidien pour faire oeuvre utile.

Découvrez l'histoire, les engagements et les références de SOGEA MAROC sur :

www.sogea-maroc.com

04
EDITO
LA MONARCHIE MAROCAINE QUI S'INTERNATIONALISE !

07
ACTIVITÉS ROYALES
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

12
INTERVIEW
NEZHA BOUCHAREB, MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

18
DOSSIER
OGEMENT ET LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : LA RELANCE EST ASSURÉE ?

22
BTP
SOL SUPPORT PORTANT POUR ZONES INDUSTRIELLES

25
EFFICACITÉ ENERGÉTIQUE
«EU POLITICAL REPORT» : DES EFFORTS LOUABLES EN INNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

33
•ENERGIES RENOUVELABLES
L'HOMME DE L'ENERGIE, BADR IKKEN, FÊTE LES 10 ANS D'IRESEN AVEC SES COLLÈGUES

34
•INDUSTRIE
MOULAY HAFID ELALAMY PROMEUT LA FABRICATION INDUSTRIELLE LOCALE

40
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT
PYT AUDIO OBTIENT LE LABEL « INITIATIVE REMARQUABLE »

42
ACTUALITÉ
LA 17ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONHYM

43
EN EXERGUE
CONSTRUCTION EN HAUTEUR : UN DANGER MAITRISÉ

46
FINANCE
ADOPTION, EN DEUXIÈME LECTURE, DU PROJET DE LOI RELATIF AU FINANCEMENT COLLABORATIF «CROWDFUNDING» PAR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

52
INTERNATIONAL
LIGUE ARABE : LE MAROC APPELLE À L'ACTION, À L'INNOVATION ET À LA PRISE D'INITIATIVES

53
ELECTRICITÉ
SOUS LA PRÉSIDENCE DU ROYAUME DU MAROC L'UNION ARABE DE L'ELECTRICITÉ SE MODERNISE

57
TOURISME
LA 24ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMT PRÉVUE À MARRAKECH EN OCTOBRE 2021

59
SANTÉ
VACCIN BRITANNIQUE, ASTRAZENECA, FABRIQUÉ EN INDE : UNE PREMIÈRE LIVRAISON EST ARRIVÉE

60
ASSOCIATIONS ET FÉDÉRATIONS
DACHSER MAROC S'ASSOCIE AU PROJET TAMHEEN POUR DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MILIEU DU TRAVAIL

66
INVESTISSEMENT ET EXPORT
SAGE AUX CÔTÉS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DU SUD

70
SALON
ANNULATION DE L'ÉDITION SPÉCIALE DE THE TIRE COLOGNE MAI 2021ET REPORTÉE À MAI 2022

74
SCIENTIFIQUE
LE ROBOT PERSEVERANCE À LA RECHERCHE DE TRACES DE VIE PASSÉE SUR MARS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jamal KORCH

RÉDACTEUR EN CHEF
Jamal KORCH
jamalkorch@gmail.com
GSM: 0661 34 58 85

JOURNALISTES
Meryem KORCH
innovant.meryem@gmail.com
Hajar BRAYCH

REPORTER
Mohamed KORCH

EDITEUR
Société Innovant Media
Bd la résistance, entrée Abou Baker N°7, Mohammedia Tél/fax: 05 23 32 51 78

MAQUETTE
Société APO PRO

IMPRESSION CTP
Bahi Print

DISTRIBUTION
Vente directe

DÉPÔT DE PRESSE
05/01

DÉPÔT LÉGAL
06/0005

SITE WEB
www.innovantmagazine.ma

PUBLICATIONS DU GROUPE INNOVANT:
INNOVANT
Building
المنبر الجهوي

EDITO

JAMAL **KORCH**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

LA MONARCHIE MAROCAINE QUI S'INTERNATIONALISE !

La monarchie constitutionnelle marocaine se renforce et se consolide de plus en plus à travers les temps, les âges et les siècles. Une monarchie idolâtrée, sacralisée et respectée par les Marocains, hommes, femmes, enfants, jeunes, vieux et vielles et par des citoyens internationaux.

Le Roi Mohammed VI est une personne charismatique, innocente et courageuse. Il incarne le traditionalisme et le modernisme dans ses pensées et dans son comportement qui ont pu unifier les Marocains de la gauche et de la droite et attirer beaucoup de sympathisants dans le monde.

Le Roi Mohammed VI est à la fois révolutionnaire et conservateur ; il constitue le trait d'union entre religion et laïcité.

Les opposants de la monarchie marocaine ont trouvé de grosses difficultés pour critiquer la politique royale, puisqu'il s'agit d'un Roi humaniste, innocent, défenseur des droits de l'homme et de la femme, des damnés, des enfants, des handicapés et des pauvres ; un créateur de richesses pour le Maroc, un initiateur de la mise en œuvre d'une économie propice et propre, un défenseur du respect de l'environnement, un stimulateur de la démocratie pour un équilibre socio-économique et un réconciliateur entre le passé et le présent. Un Roi qui se comporte selon les normes célestes et universelles d'un vrai souverain ; un Roi qui incarne la spiritualité d'un vrai commandeur des croyants.
Son intelligence accentuée, sa culture riche et diversifiée, son art de gouverner, lui procurent une vision claire, des stratégies adéquates, et des choix meilleurs. Résultat : le Maroc s'est complètement transformé d'un pays en voie de développement d'un pays émergent dans un laps de temps qui ne dépasse guère 21 ans. Le Roi Mohammed VI possède un don de classement des priorités nationales. Cette manière de gouverner évite les impasses et les blocages. D'où la fluidité de sa politique !

Le Roi Mohamed VI inaugure une nouvelle ère en tant que monarque démocrate et défenseur des causes humaines à travers le monde. Un commandant des croyants qui développe et consolide sa relation avec ses sympathisants à travers les cinq continents. Le nombre des partisants de la monarchie marocaine appartenant à différentes nationalités se multiplie, se renforce et se positionne dans le monde entier. La monarchie marocaine détient la force spirituelle et la légitimité religieuse qui anéantissent l'extrémisme et le terrorisme et qui font face à la puissance du mal, partout dans le monde.

La monarchie marocaine s'internationalise grâce à ceux et à celles qui croient en sa bonne foi et à sa clairvoyance sur cette terre.

TOURS ROULANTES EN ALUMINIUM

LAYHER MAROC ECHAFAUDAGE

Une **sécurité absolue** est nécessaire pour réaliser de grandes performances en hauteur.
Avec sa gamme d'échafaudages roulants, Layher propose, notamment aux professionnels, des systèmes d'échafaudages permettant **d'accomplir des travaux** avec une **rentabilité sans égale, dans la plus grande sécurité**.

Le symbole même de la qualité Layher en matière de tours :

- La mâchoire automatique pour emboîter parfaitement la traverse, sans outil, plus aucun jeu, plus aucune secousse, plus aucun bruit.
- Des **longs goujons cannelés** pour assurer des emboîtements sûrs entre les cadres.
- Des **montants aluminium** (diamètre tubulaire de 48,3 mm) pour un allégement constant du poids pour des opérations rapides de montage/démontage et des transports légers.
- Les **plinthes** protègent la plate-forme de travail et empêchent la chute accidentelle des matériaux et outils.
- Les **planchers** pour un travail prolongé en toute sécurité, avec des trappes permettant une circulation sans risques à l'intérieur de la structure, les mâchoires des planchers s'emboîtent directement sur le cadre et permet encore plus de rigidité à la tour.
- Les barreaux rainurés permettant une pose de pied et une prise en main assurées pour l'ascension des cadres, sans risque de glissement.
- Les galets réglables sur roulements à billes permettant de manœuvrer l'ensemble de la tour sans efforts inutiles, et avec un frein pour bloquer la tour en position de travail.

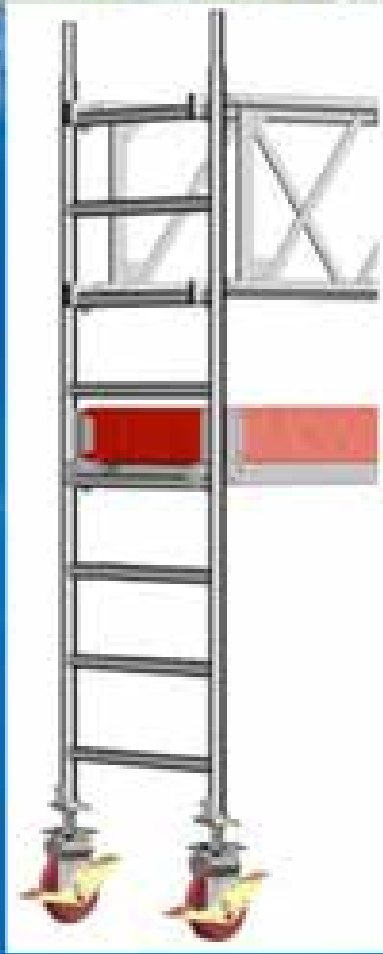

Scanner le code QR
Pour télécharger le catalogue des **échelles et tours roulantes en aluminium**

VENEZ VISITER NOS LOCAUX POUR DEMONSTRATION

LAYHER MAROC ECHAFAUDAGE
Parc Industriel Tawfik de la CFCIM de Lot 92, N°5 - Bouskoura
layhermaroc@layher.ma
Tél. : 05225-92840

Layher.
Plus de possibilités. Le système d'échafaudage.

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

«Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, le jeudi 11 février 2021, au Palais Royal à Fès, un Conseil des ministres, consacré à l'adoption de plusieurs projets de textes juridiques et accords internationaux.

Au début des travaux du Conseil, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le Glorifie, a interrogé le ministre de l'Intérieur au sujet de l'incident tragique survenu récemment dans une usine à Tanger et des mesures qui ont été prises afin d'éviter la reproduction de ce genre d'incidents.

Après que le ministre a répondu qu'en parallèle des enquêtes en cours, il a été procédé à l'élaboration d'une vision préliminaire et que l'action se poursuit dans ce cadre, Sa Majesté le Roi a réitéré Ses Hautes instructions au Gouvernement quant à la nécessite d'une action entre les différents secteurs concernés et la mise en œuvre rapide et sérieuse de cette vision et la prise de toutes les dispositions juridiques, réglementaires et procédurales nécessaires et à travers l'ensemble du territoire national afin d'éviter la reproduction de tels incidents douloureux.

Sa Majesté le Roi s'est également informé auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts au sujet de la situation agricole

notamment après les dernières précipitations qu'à connu notre pays.

Dans sa réponse, le ministre a indiqué que cette année se distingue par d'importantes précipitations dépassant en moyenne +50% par rapport à l'année dernière et que 80% des cultures sont en bon état et que l'année agricole augure de bons résultats (si Dieu Le veut), selon les prévisions.

Par la Suite Sa Majesté le Roi s'est informé auprès du ministre de la Santé au sujet des conditions générales du déroulement de la campagne nationale de vaccination contre l'épidémie de COVID-19.

Monsieur le ministre a indiqué que la campagne se déroule dans les meilleures conditions et connaît une forte mobilisation des citoyens.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi a réitéré Ses Hautes orientations au sujet de la nécessité de poursuivre cette campagne avec la même cadence et le même esprit de responsabilité.

Par la suite, et dans la perspective de préparer les prochaines élections générales dans notre pays, le Conseil des ministres a adopté quatre projets de lois organiques régissant ces échéances, visant de manière générale à parfaire les règles du mode électoral, renforcer les garanties électorales, définir les règles régissant le soutien financier accordé aux partis politiques, moraliser les opérations électorales et renforcer la transparence financière des campagnes électorales des candidats.

Il s'agit des projets suivants :

-Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la Chambre des représentants: Il vise notamment à développer le mécanisme législatif relatif à la représentativité des femmes, à travers le remplacement de la circonscription électorale nationale par des circonscriptions électorales régionales, eu égard à la place constitutionnelle de la Région dans l'organisation territoriale du Royaume, ainsi qu'à rationaliser les mandats électoraux en instituant l'incompatibilité entre le mandat de député et la fonction de président du conseil de toute commune, dont la population dépasse 300.000 habitants.

- Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la Chambre des conseillers : Les amendements entendent en particulier à permettre aux organisations professionnelles des employeurs les plus représentatives de garder un groupe parlementaire au sein de la Chambre, et ce pour leur permettre d'exprimer les préoccupations et les doléances des acteurs économiques et des entreprises nationales, grandes, moyennes et petites.

-Projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à l'élection des membres des conseils des collectivités territoriales : Il vise principalement à définir la procédure de candidature aux élections des membres des conseils préfectoraux et provinciaux, mettre en place un mécanisme y garantissant la représentativité des femmes en accordant le tiers des sièges aux femmes dans chaque conseil préfectoral ou provincial et augmenter le nombre de sièges réservés aux femmes dans les conseils communaux. Il prévoit également la révision du nombre des communes soumises au mode de scrutin de liste, en portant le nombre d'habitants requis pour l'application du scrutin de liste, dans les communes concernées, de 35.000 actuellement à plus de 50.000 habitants.

- Projet de loi organique modifiant la loi organique relative aux partis politiques : Il vise à mettre en place le fondement législatif pour l'exécution des Hautes Orientations Royales au sujet de l'augmentation du soutien public accordé aux partis politiques, afin de les accompagner et les encourager à renouveler leurs méthodes de travail, rehausser leur performance et améliorer la qualité des législations et des politiques publiques, tout en veillant à ce qu'ils en allouent une fraction aux compétences

qu'ils mobilisent pour des missions de réflexion, d'analyse et d'innovation.

Le Conseil des ministres a également adopté le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

Ce projet de loi vise à inclure le «Fonds Mohammed VI pour l'investissement» dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont les responsables sont nommés en Conseil des ministres.

Ce projet a également pour objet de modifier les dénominations de certains établissements et entreprises publics en vue de les adapter aux textes de loi les organisant ayant été modifiés. Il s'agit de :

-La «Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité et fonctionnaires du ministère de l'intérieur»,

-«Casablanca Finance City Authority (CFCA)» et
-Le «Conseil Supérieur de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau».

Dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations Royales, contenues dans les discours du Trône de 2020 et de l'ouverture de la session parlementaire de la même année, relatives à la généralisation de la protection sociale au profit de tous les Marocains, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi-cadre relatif à la protection sociale.

Ce projet sociétal, qui bénéficie du suivi et de l'intérêt particuliers de Sa Majesté le Roi, représente une révolution sociale réelle eu égard à ses incidences directes et concrètes sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la préservation de la dignité de tous les Marocains et la protection des catégories vulnérables, particulièrement en temps de turbulences économiques, de risques sanitaires et d'urgences diverses.

Ce projet de loi-cadre se veut la pierre angulaire et le cadre référentiel pour la mise en œuvre de la vision Royale perspicace dans le domaine de la protection sociale, la concrétisation des objectifs nobles tracés par Sa Majesté le Roi, à leur tête le soutien du pouvoir d'achat des ménages marocains et la réalisation de la justice sociale.
Ce projet vise à définir les principes et objectifs relatifs à la réforme du système de la protection sociale, durant les cinq prochaines années, et les engagements de l'État, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publics, du secteur privé, de la société civile, des différentes instances publiques et privées et des citoyens pour atteindre ces objectifs qui se déclinent en :

- La généralisation de l'Assurance maladie obligatoire de base durant les années 2021 et 2022, et ce par l'élargissement de la base des bénéficiaires de cette assurance pour inclure les catégories vulnérables bénéficiant du Régime d'assistance médicale et la catégorie des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées, qui exercent une activité libérale, de sorte que 22 millions personnes supplémentaires bénéficient de cette assurance, qui couvre les frais de traitement, de médicaments et d'hospitalisation.

- La généralisation des allocations familiales durant les années 2023 et 2024, et ce en permettant aux ménages, qui ne bénéficient pas de ces allocations, de toucher des indemnités couvrant les risques liés à l'enfance, ou des indemnités forfaitaires.

-L'élargissement de la base des adhérents aux régimes de retraite pour inclure les personnes qui exercent un emploi et ne bénéficient d'aucune pension, à travers la mise en application du système des retraites propre aux catégories des professionnels et travailleurs indépendants et personnes non-salariées qui exercent une activité libérale, afin d'englober toutes les catégories concernées.

- La généralisation de l'indemnité pour perte d'emploi durant l'année 2025 pour couvrir toute personne exerçant un emploi stable à travers la simplification des conditions d'usufruit de cette indemnité et l'élargissement de la base des bénéficiaires.

Le projet de loi-cadre prévoit la coordination de l'action des autorités publiques avec l'ensemble des intervenants concernés par la généralisation de la protection sociale et le développement des aspects managériaux et de gouvernance des organismes de la protection sociale, en vue de créer une structure unifiée de coordination et de supervision des systèmes de protection sociale. Il vise également la prise de toutes les mesures législatives, institutionnelles et financières pour assurer la mise en œuvre de cet ambitieux chantier social. La mise en œuvre de ce projet sociétal d'envergure constitue un point de départ pour la réalisation des aspirations de Sa Majesté le Roi en faveur de toutes les composantes de la société marocaine, en terme de réponse au défi de la généralisation de la protection sociale, et représente, en outre, un levier d'intégration du secteur informel dans le tissu économique national, de façon à garantir la protection de la classe ouvrière et de ses droits, ainsi qu'un tournant décisif sur la voie de la réalisation du développement équilibré et de la justice sociale et spatiale sous la conduite sage de Sa Majesté le Roi.

Dans le cadre du renforcement des réseaux de coopération et de partenariat entre le Maroc et un ensemble de pays frères et amis, et de la diversification de leurs domaines, le Conseil des ministres a approuvé six accords internationaux, dont cinq accords bilatéraux et un accord multilatéral.

Ces accords portent sur la coopération en matière de pêches maritimes avec la Fédération de Russie et l'enseignement de la langue arabe avec la République française, ainsi que la coopération judiciaire en matière pénale, civile et commerciale avec la République d'Ukraine, en plus d'un accord avec l'Organisation des Nations Unies relatif à l'établissement à Rabat du Bureau du Programme de lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, relevant du Bureau des Nations Unies de lutte contre le terrorisme. Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution et sur proposition du Chef du Gouvernement :

-et à l'initiative de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a bien voulu nommer Mme Habiba Laklalech, Directrice générale de l'Office national des aéroports ;

-et à l'initiative du ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Sa Majesté le Roi a nommé M. Hassan Boubrik, au poste de directeur général de la Caisse Nationale de la sécurité sociale».

Source : MAP

SM LE ROI LANCE LA CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE COVID-19

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé, le jeudi 28 janvier 2021, au Palais Royal à Fès, au lancement de la campagne nationale de vaccination contre le virus Covid-19.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a reçu la première dose du vaccin contre Covid-19.

Conformément aux Hautes Instructions Royales, la campagne de vaccination est gratuite pour l'ensemble des citoyens, l'objectif étant d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain (30 millions pour vacciner à peu près 80 pour cent de la population), de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie, et de contenir la propagation du virus, dans la perspective d'un retour progressif à une vie normale.

Cette campagne nationale se déroule de façon progressive et par tranches et bénéficie à l'ensemble des citoyens marocains et résidents de 17 ans et plus. Puisse Dieu préserver Sa Majesté le Roi, perpétuer sur Lui les bienfaits de la santé et Lui accorder longue vie. Puisse-t-il combler le Souverain en la personne de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de tous les membres de l'illustre Famille Royale.

Source : MAP

INTERVIEW

Nezha BOUCHAREB,
Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EST ENTRE DE BONNES MAINS

Mme Nouzha Bouchareb, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville œuvre à la fois en faveur de la redynamisation du secteur de la construction et en faveur du secteur social pour ceux qui veillent sur l'application de la politique de l'Etat dans le domaine de la pierre et de la poussière qui sont les fonctionnaires du Ministère et tous les citoyens marocains. La possibilité d'accéder facilement au logement est encore une fois possible, grâce aux efforts louables de cette grande dame du domaine de la construction. Parcours !

MAGAZINE INNOVANT : DES MESURES ENCOURAGEANTES ONT ÉTÉ INTRODUITES DANS LA LOI DE FINANCES 2021POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT ET POUR LA DYNAMISATION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER. QUELLES SONT CES MESURES ? ET QUEL EN EST L'IMPACT?

NOUZHA BOUCHAREB :

- Le secteur de l'habitat est une activité fortement génératrice de richesse, en termes d'emplois d'abord par l'emploie de plus d'1 million de personnes annuellement et aussi en termes de valeur ajoutée avec une contribution de plus de 6%.

- Cette crise sanitaire a impacté l'évolution du secteur, il a donc fallu trouver les moyens afin d'assurer l'activité de ce secteur.

- LFR 2020 avait approuvé l'exonération à hauteur de 100% des frais d'enregistrement pour l'achat des logements sociaux et à Faible valeur immobilière et de 50% pour tout bien destiné à l'habitation et dont le prix ne dépasse pas 2,5 MDH.

- Cette mesure qui devait se terminer en décembre 2020 avait opéré une bonne amorce au retour du secteur à sa dynamique usuelle. Cette situation nous a incité a demandé la prorogation de cette facilitation fiscale dans le cadre de la Loi des finances 2021, chose qui a effectivement été validée à juin 2021 et élargie aux biens ne dépassant pas 4 MDH au lieu de 2,5 MDH.

- Les impacts sont assez positifs et ce depuis aout dernier ou les transactions ont enregistrés un bond assez remarquable : d'une baisse de 86% dans le nombre des transactions au mois d'avril à 6% seulement au mois d'aout comparés à l'année dernière (selon l'ordre des notaires).

- Par rapport aux transactions immobilières dans leur globalité et selon l'indice des prix de Bank Al Maghreb, une baisse a été constatée de 9,5% uniquement au trimestre 3 de 2020 en glissement annuel et ce malgré les difficultés générées par cette crise.

QU'EN EST-IL DES FÉDÉRATIONS CONCERNÉES DANS CE PROCESSUS DE DYNAMISATION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER, NOTAMMENT LA FNPI ET LA FNBTP ?

Avant tout, je tiens à attirer votre attention sur le fait que les constructions menaçant

ruine évoquent à la fois :
- Une problématique des plus complexes ;
- Un phénomène difficilement apprécié du point de vue quantitatif
- Un phénomène évolutif, amplifié par une série de facteurs aggravants.

- Donc, pour faire face à l'ampleur de ce phénomène, des efforts considérables ont été fournis par l'Etat :

1. D'abord, un recensement en 2012 qui a estimé le nombre de bâtisses à plus de 43.000 bâtisses occupées par plus de 84.000 ménages avec une concentration dans les anciennes médinas à hauteur de 42% ;

2. S'en est suivi le conventionnement de plus de 33.000 constructions réparties sur l'ensemble des régions du Royaume ;

3. La promulgation de la loi 94-12 qui est venue avec trois nouveautés :
- La définition exacte des bâtiments menaçant ruine ;
- Le rôle de chaque intervenant,

4. La création de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et de Réhabilitation des bâtiments menaçant ruine chargée de l'Assistance technique et de la supervision de l'exécution.

- Aujourd'hui, le phénomène avance de façon accélérée à cause des intempéries et nécessite des actions d'urgence.
- Ces mesures sont portées par l'ensemble des intervenants : Ministère de l'Intérieur, Elus, MATNUHPV et opérateurs chargés de l'exécution des projets.

- C'est ainsi qu'une importante mobilisation de ces partenaires a permis de reloger les familles dont les constructions présentent un danger imminent et d'en évacuer d'autres surtout dans les zones où le danger est imminent.

- Le phénomène étant évolutif, nous restons vigilants et sommes dans une dynamique continue de mobilisation de stocks en logements auprès des opérateurs publics et privés pour répondre au relogement des sinistrés, de mobilisation de fonds auprès de toutes les parties concernées pour entreprendre des travaux de confortement confiés aux opérateurs mais surtout de monter des programmes d'urgence avec une ingénierie en terme technique, social et financier pour éviter que des drames ne soient vécus.

QU'EN EST-IL DE LA SÉCURITÉ DANS LES CHANTIERS DE LA CONSTRUCTION ?

- Les chantiers de construction constituent des « usines » à ciel ouvert, menacées de risques divers, que ce soit à l'intérieur des limites du chantier ou à ses alentours. Il est donc indispensable d'assurer la sécurité des personnes, des constructions mitoyennes et des installations et espaces publics.

- Ainsi, le projet de loi n° 29-18 portant organisation des opérations de la construction dit «Code de la Construction» a accordé un intérêt primordial à la sécurité dans les chantiers afin de maitriser les risques et garantir la sécurité.

- Aussi, ce projet prévoit de désigner un coordonnateur de la sécurité et de la santé sur les chantiers dont le

nombre de travailleurs est supérieur à 50 personnes ou lorsque plus de trois entreprises y interviennent simultanément.

- Par ailleurs, le Ministère a élaboré un guide des travaux d'excavation en site urbain comme référentiel technique pour les professionnels du secteur. Ce guide propose les étapes à suivre et les mesures à entreprendre afin de sécuriser les travaux d'excavation en site urbain.

- Il est à noter que le Code du travail publié en septembre 2003 est la référence légale et réglementaire en matière de sécurité et de santé sur les chantiers de construction, en particulier l'article 24, qui oblige l'entrepreneur à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité, la santé et la dignité des salariés dans l'accomplissement des tâches qu'ils exécutent sous sa direction et de veiller au maintien des règles de bonne conduite, de bonnes mœurs et de bonne moralité dans son entreprise.

QUELLES SONT LES ACTIONS QUE VOUS AVEZ RÉALISÉES ET CELLES QUI NE LE SONT PAS ENCORE PAR RAPPORT À VOTRE STRATÉGIE EN TANT QUE MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

- Cette conjoncture inédite a nécessité de redonner confiance aux investisseurs et de leur créer un climat favorable à la production, et aux acquéreurs également en allégeant la charge fiscale au moment de l'achat, c'est donc ce qui a été réalisé grâce aux mesures fiscales de la LFR 2020 et la LF 2021 concernant les droits d'enregistrement, sans omettre les mesures bancaires des garanties Damane relance essentiellement, qui ont redonné du souffle aux entreprises du secteur.

- D'autres aspects ont également été développés ayant trait à la mise en place de réponses concrètes via une nouvelle vision permettant de mettre en exergue des programmes nouveaux.

- Cette vision a été préparée et proposée aux partenaires, sa mise en place est ajournée eu égard aux conditions actuelles de la crise pandémique.

- Nous avons également travaillé sur un segment qui a été pendant longtemps mis en veilleuse, c'est celui de la location, aujourd'hui nous disposons d'un cadre fiscal assez attrayant pour les investisseurs, grâce à l'intégration du locatif dans le régime des OPCI, ceci constituera une nouvelle ouverture d'investissement dans le secteur.

- En complément, et pour sécuriser la location et rassurer les bailleurs nous avons préparé un produit de garantie des loyers qui pourrait être utilisé par les assurances dans l'avenir.

Layher®

Plus de possibilités. Le système d'échafaudage.

Vente – Ingénierie – Formation

- Echafaudage
- Tours roulantes
- Echelles et escabeaux

05 22 59 28 40

www.layher.ma

LE LOGEMENT ET LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : LA RELANCE EST ASSURÉE ?

L'ACCÈS AU LOGEMENT ET LA PROMOTION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER : UNE VOLONTÉ IRRÉVERSIBLE DE L'ETAT

L'Article 31 de la constitution de 2011stipule que « l'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits : (…),- à un logement décent ; (…) » Cependant, l'accès au logement et le marché de l'immobilier en général, ont constitué un sujet d'escarmouche politicienne et de tergiversation désobligeante et malveillante, et ce depuis longtemps.

Aujourd'hui, une volonté inconditionnée et décisive jaillit du brouhaha du parlement. D'où l'introduction des mesures encourageantes dans la loi de finances de 2021pour faciliter d'une part, l'accès au logement aux diverses tranches sociales et d'autre part de dynamiser le marché de l'immobilier.
Il reste aujourd'hui à savoir jusqu'à quelle limite cette politique gouvernementale pourrait se concrétiser dans la réalité et à la fois les professionnels et les particulier pourraient être satisfaits.

La confusion qui a campé sur la politique d'accès au logement et sur la relance du marché de l'immobilier avait régné depuis plusieurs années au point où les professionnels de la construction se sont éclipsés et les demandeurs d'un logement sain et digne se sont frustrés.

Alors, plusieurs mesures encourageantes et incitatives ont été introduites dans la loi de finances de 2021 pour encourager l'acquisition d'un logement par toutes les tranches sociales et dynamiser le marché de l'immobilier qui stagne depuis longtemps et surtout avec la crise sanitaire causée par covid-19 et qui a provoqué une situation épidémiologique grave impactant tous les secteurs d'activité dont le domaine de la construction.

Aujourd'hui, la voie majestueuse de l'espoir est balisée et la volonté irréversible de relancer le secteur de la construction est manifestée.

LE SECTEUR DE L'HABITAT : QUEL ÉTAT DE SANTÉ ?

L'état actuel de santé du secteur de l'habitat n'a pas besoin d'une lecture académique ou d'expertise pour se rendre compte du déséquilibre flagrant existant entre l'offre et la demande, en termes de logements. Les quartiers proches et lointains, les nouveaux lotissements fourmillent de projets d'habitat, notamment le logement économique, le moyen standing, le haut standing et le luxe. Toutes ces gammes sont omniprésentes sur le marché de l'immobilier, exposant une telle technique d'aménagement au niveau de gros-œuvre, du second-œuvre et au niveau de nouvelles technologies intégrées. L'offre est tellement compétitive au point où l'acquéreur se situe dans l'embarras pour faire un choix devant cette gamme abondante de logements.

Peut-être que la lenteur de la liquidation du stock de logements ou de la vente en général a créé une ambition de créativité et d'innovation chez les promoteurs immobiliers pour promouvoir le marché de l'immobilier et augmenter le rythme des transactions.

En effet, le nombre global des constructions et des logements urbains était estimé respectivement à 3.610.428 et 5.829.560 au niveau national. Ce qui représente des productions annuelles moyennes de 91.915 constructions et 150.486 logements.

Le lancement du programme d'habitat social à 250.000 DH, a permis d'enregistrer un nombre total de conventions contracté avec les promoteurs qui s'élève à 1.114 conventions, selon Une étude d'évaluation du programme de logements sociaux à 250000 dh et à 140000 dh 2010-2017 élaborée par des experts en la matière.

Le nombre des unités conventionnées a atteint 1.663.449 logements à fin 2017 et dont 96.4% relèvent des conventions signées avec les promoteurs privés.

Par ailleurs et comparativement à l'objectif du programme (300.000 unités à l'horizon 2020),

le bilan des logements achevés du programme des logements sociaux à 250.000 DH montre que cet objectif a atteint 122,2% à fin 2017. 70% des logements achevés dans le cadre du programme des logements sociaux à 250.000 DH se situent dans les régions de Casablanca Settat, Tanger Tétouan Al Hoceima et Rabat Salé Kénitra.

Depuis 2012, le stock national du logement social a été évalué à 1.178.383 logements, soit 25% du parc global urbain. Ce qui montre qu'un logement sur quatre en milieu urbain relève du type « logement social ».

En termes de structure, ce parc est localisé principalement dans les grandes régions du pays, notamment les régions de Grand Casablanca, Rabat Salé Zemmour Zaër, Tanger Tétouan, Fès Boulemane, Meknès Tafilalet et Souss Massa Drâa. Plus encore, la moitié de ce parc se concentre dans huit agglomérations du pays, à savoir : Casablanca, Salé, Fès, Tanger, Grand Agadir, Rabat, Marrakech et Grand Meknès.

Par ailleurs et à l'instar du parc global principal, la structure du logement social selon le type d'habitat est caractérisée par une prépondérance de la maison marocaine moderne quelle que soit la région ou la ville, à l'exception de Casablanca.
Ce qui montre que les ménages concernés privilégient l'acquisition de lots de terrains et l'auto-construction.

L'appartement en immeuble se développe, en particulier dans les grandes métropoles comme Casablanca, Salé, Rabat, Fès et Tanger.

Ainsi, ces villes ont bénéficié d'importants projets dans le cadre des programmes de logements sociaux.

Cependant, le produit issu des deux programmes du logement social et du logement à FVI, respectivement à 250000 dh et à 140000 dh, affiche aujourd'hui un délai d'expiration à ne pas dépasser, qui est l'an 2020.

L'HABITAT ET LE MARCHÉ IMMOBILIER : UN AUTRE ASPECT DE RELANCE

La meilleure stratégie pour réussir un nouveau programme de logements abordables pour les ménages à faible revenu, est de proposer de nouvelles incitations juridiques et fiscales pour encourager la promotion immobilière et ipso facto l'accès au logement décent.

Press release

The Ministry of Energy, Mines and Environment of Morocco and RES4Africa Foundation host event to analyse the opportunity of a renewable certification system to support Moroccan energy transition

Rabat/Rome 17th February 2021 – The Ministry of Energy, Mines and Environment (MEME) in collaboration with RES4Africa Foundation held the virtual event *Renewable energy certificates: An opportunity to support RE development in Morocco,* to discuss the Renewable Energy Certificates (REC) market as an opportunity to support the energy transition in the country. Under the co-presidency of Mr. Moulay Abdellah Zoubir Idrissi, Director of Electricity at MEME, and Mr. Roberto Vigotti, Secretary General of RES4AFRICA, the webinar successfully deepened the possibilities of implementing a REC system by analysing Morocco's specific context thanks to the contribution of public and private stakeholders both from the local and international context.

The MEME and RES4Africa Foundation within its programme RES4Med signed an agreement to strengthen cooperation on key initiatives, among which the promotion of Renewable Energy Certificates was identified as a priority action. In the last decade, Morocco has taken on a pioneering role in the transition to renewable energy, aiming to achieve at least 52% of installed capacity from renewables by 2030: in this context, the implementation of a market-based instrument like the REC system can be an important step, since it certifies the renewable nature of the electricity sources and it represents an effective way to increase the market demand for clean energy and companies competitiveness, providing them with a simple tool to reduce the environmental impact of their activities.

"Morocco is moving steadily towards the energy transition, the success of which will notably require the implementation of real partnerships, involving an even stronger commitment from the private sector and all the actors concerned. Yet, the market it is not fully developed: in order to foster it, raising awareness on the benefits of the certificates is fundamental" states **Moulay Abdellah Zoubir Idrissi**, Director of Electricity at the Ministry of Energy, Mines and Environment of Morocco.

"Morocco could draw substantial benefits from a deeper development of the IREC market, not only for the internal market but also towards neighbouring countries with which the Moroccan government has a strong partnership in renewable electricity trade, including Europe and North Africa" concludes **Roberto Vigotti**, Secretary General of the RES4Africa's Foundation, *"Having a REC system in Morocco is pivotal to promote cross-continent trade of renewable energy and, therefore, support Africa's just energy transition"*.

LE MAGAZINE DES INNOVATIONS ET DU MONDE FUTUR AVEC UN REGARD SUR L'AVENIR

SOL SUPPORT PORTANT POUR ZONES INDUSTRIELLES

Lors de la réalisation d'une nouvelle zone industrielle, des machines du Wirtgen Group sont entrées en scène aux côtés d'un tracteur John Deere pour jeter les bases de l'aménagement d'une zone d'activités économiques.

RENFORCER L'ASSISE

La stabilisation du sol est un procédé particulièrement rentable et respectueux des ressources qui assure la portance et la qualité des sols et permet de les préparer aux travaux de génie civil ou de BTP. Afin d'améliorer durablement les propriétés du sol, il est généralement nécessaire de mettre en œuvre un atelier de machines qui comprend, en fonction de l'application, un épandeur de liants, un stabilisateur de sol ou un stabilisateur rapporté, une niveleuse et des rouleaux de terrassement.

UNE FORMULATION OPTIMALE

Pour préparer la surface de plus de 80 000 m² à l'aménagement, les travaux de terrassement prévoyaient une élévation du terrain allant jusqu'à 10 m. Pendant ce processus, plusieurs centaines de milliers de mètres cubes de terre ont dû être stabilisés et compactés par couches successives. Pour les sols les moins portants, un mélange de chaux et de ciment a été utilisé comme liant, à une quantité de 10 kg/m². Tandis que la chaux améliore l'aptitude à la pose et au compactage des sols humides et argileux, le ciment augmente durablement la portance, la stabilité dimensionnelle ainsi que la résistance à l'eau et au gel.

HAUTE QUALITÉ DE MALAXAGE

Dans un premier temps, des épandeurs de liants de Streumaster, partenaire de système du Wirtgen Group, ont épandu le mélange de liants avec précision. Les stabilisateurs de sols de Wirtgen ont ensuite procédé au malaxage homogène des liants. Sont intervenus des stabilisateurs de sols à quatre roues motrices tels que le WR 250, qui se prête particulièrement bien aux chantiers de grande surface avec ses 766 ch de puissance, une largeur de travail de 2,4 m et une profondeur de travail de 560 mm. Le WR 250 offre ainsi un rendement journalier compris entre 6 000 et 12 000 m².

Il était accompagné d'un stabilisateur rapporté WS 250, également appelé fraiseuse de stabilisation ou rapportée. À la différence des machines automotrices de la série WR, le WS 250 a besoin d'un tracteur pour assurer la stabilisation des sols sur une largeur de travail de 2,5 m et une profondeur allant jusqu'à 500 mm – dans ce cas, il était épaulé par un tracteur 8R 370 de la nouvelle série 8R de John Deere. En un tour de main, le WS 250 a pu être accouplé au tracteur par un attelage trois points normé et était immédiatement prêt à prendre du service. Les stabilisateurs de sols et les fraiseuses rapportées de Wirtgen, avec leurs puissants rotors de fraisage et de malaxage, ont intégré les liants dans le sol à une profondeur de 40 cm – créant, couche après couche, le mélange sol-liants homogène et de haute qualité recherché.

LA BONNE TECHNIQUE DE COMPACTAGE

Pour le compactage final, l'entreprise exécutante a opté pour les puissants compacteurs de la série H de Hamm, qui doivent leur excellente capacité tout-terrain à l'articulation oscillante à 3 points qui, avec les grands angles d'attaque à l'avant et à l'arrière, confère par ailleurs une manœuvrabilité et une stabilité élevées aux compacteurs.

Les compacteurs avec rouleau à pieds de mouton étant les plus efficaces pour le compactage des sols cohésifs, un H 13i P a mené la danse sur le chantier. Avec son bandage à pieds dameurs trapézoïdaux, le compacteur laisse des empreintes profondes dans le sol, qui peut alors mieux sécher grâce à la surface plus importante. Une fois le sol profilé par la niveleuse, les compacteurs de la série H sont à nouveau entrés en scène, cette fois avec un rouleau lisse. Ils ont assuré le compactage final du sol stabilisé et sa rigidité définitive.

«EU POLITICAL REPORT» : DES EFFORTS LOUABLES EN INNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Le portail d'information européen «EU Political Report» a mis en exergue les réalisations du Maroc en matière d'énergies renouvelables et d'innovation propre, soulignant que le Royaume vient d'être classé 5ème à l'échelle mondiale par l'indice «The Green Future Index» 2021 élaboré par le Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Cet indice établit le classement de 76 pays et territoires évoluant vers un avenir vert en réduisant leurs émissions de carbone, en développant des énergies propres, en innovant dans les secteurs verts et en préservant leur environnement.
Dans ce sens, EU Political Report met en relief la refonte «fondamentale» dans le secteur énergétique entamée il y a plus de dix ans par le Maroc sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, avec l'objectif de porter à 52% la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité d'ici 2030. «En plus de développer des secteurs éoliens et solaires puissants, le Maroc a également réussi à réduire les coûts», relève le portail, citant Saïd Mouline, Directeur général de l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE).

«À moins de 0,03 dollar le kilowattheure, les énergies renouvelables sont désormais notre moyen le moins cher de produire de l'électricité», affirme le DG de l'AMEE, ajoutant que les subventions aux combustibles fossiles ont été supprimées et remplacées par des programmes de transition énergétique.

Le portail souligne également le rôle du Maroc dans le développement des énergies renouvelables en Afrique, notant que l'AMEE a créé un centre de renforcement des capacités à Marrakech pour partager avec les pays africains l'expertise marocaine dans des domaines tels que l'électrification renouvelable et le pompage durable pour l'agriculture.

Le Maroc se tourne aussi vers l'Europe et veut s'aligner sur le nouveau pacte vert de l'UE, relève EU Political Report, ajoutant qu'environ 60% des pales d'éoliennes produites dans une nouvelle usine marocaine seront destinées à l'exportation principalement vers l'Europe.

L'indice «The Green Future Index» du Massachusetts Institute of Technology se base sur des recherches et des analyses approfondies ainsi que des entretiens avec des experts mondiaux sur le changement climatique, l'énergie verte et les technologies qui favorisent la décarbonation.

Evaluant l'engagement des gouvernements à mettre en œuvre des politiques climatiques efficaces, cet indice reflète également le nombre de brevets verts de chaque pays, les investissements transfrontaliers dans les énergies propres et les investissements privés dans les technologies alimentaires.

MAROC/PORTUGAL: DÉCLARATION DE COOPÉRATION SUR L'HYDROGÈNE VERT

Monsieur Aziz Rabbah, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement au Royaume du Maroc et Monsieur Matos Fernandes, Ministre de l'Environnement et de l'Action Climatique à la République du Portugal, ont coprésidé, par visoconférence le mardi 2 février 2021, la cérémonie de signature d'une Déclaration de Coopération sur l'Hydrogène Vert entre les deux ministères, et ce, en présence des ambassadeurs des deux pays au Maroc et au Portugal. Dans cette déclaration, les deux ministres reconnaissent l'opportunité stratégique représentée par la décarbonisation de l'économie et la transition vers l'énergie verte, en tant que facteurs mobilisateurs et catalyseurs pour un développement durable, et reconnaissent l'importance croissante de l'hydrogène vert en tant que source d'énergie plus propre et plus accessible pour l'avenir des économies des deux pays, avec des avantages irréfutables pour la durabilité environnementale

Les deux ministres ont convenu de renforcer les liens d'amitié existant entre les deux pays, de booster la coopération bilatérale et d'aligner les priorités stratégiques de l'hydrogène vert au Maroc et au Portugal sur les stratégies de décarbonation liées à l'accord de Paris, ainsi que d'encourager la demande commerciale de l'hydrogène vert.

travail conjoint pour étudier et mettre en œuvre plusieurs actions, dont l'élaboration d'une feuille de route pour l'hydrogène vert et l'ammoniac entre le Maroc et le Portugal et la conclusion d'un Mémorendum d'Entente sur l'hydrogène vert.

11ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IRENA

Monsieur Aziz Rabbah prend part au panel de haut niveau « Energie transition for sustainable post-covid recover », dans le cadre de la onzième session de l'Assemblée générale de l'IRENA.

Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement a pris part, le Lundi 18 janvier 2021, au panel de haut niveau « Energy Transition for Sustainable Post-Covid Recovery » qui s'est tenu dans le cadre des sessions programmées lors de la 11ème session de l'Assemblée Générale de l'Agence Internationale des Energies Renouvelables (IRENA). Ce panel se veut une plateforme pour les Ministres de l'énergie, les principaux acteurs des organismes internationaux et du secteur privé pour promouvoir la coopération énergétique, partager les meilleures pratiques et explorer les opportunités d'accélérer une transition énergétique propre inclusive et résiliente, permettant ainsi d'appuyer le Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Au début de son allocution, Monsieur Aziz RABBAH, a précisé que le Covid19 représente un défi majeur pour relancer l'économie à l'échelle mondiale et une grande opportunité pour accélérer la

transition énergétique propre et durable, en affirmant le rôle que les énergies renouvelables, les programmes de l'environnement et l'économie verte peuvent jouer à cet égard.

Ainsi, Monsieur le Ministre a présenté les efforts déployés par le Maroc pour réussir sa transition énergétique post Covid19, en citant notamment les principaux programmes lancés par notre pays pour développer les énergies renouvelables, soutenir l'efficacité énergétique dans les différents secteurs économiques, promouvoir la filière de l'hydrogène, préserver l'environnement et lutter contre le changement climatique.
A cet égard, Monsieur le Ministre a mis l'accent sur le plan d'équipement électrique national qui repose essentiellement sur les énergies renouvelables, le plan industriel des énergies propres, le projet de la feuille de route de l'hydrogène, le renforcement de la recherche scientifique dans le domaine des énergies renouvelables, les mesures prises pour l'encouragement des PME, la lutte contre la pollution et le recyclage des déchets.

Par ailleurs, Monsieur le Ministre a souligné l'importance des actions de coopération à caractère bilatéral, multilatéral et tripartite dans l'accélération de la transition énergétique propre et durable, en citant ainsi les projets d'interconnexion électriques et gaziers que la Maroc a développés avec ses partenaires, et les initiatives auxquelles il est impliqué à l'échelle régionale et continentale, telles le Pacte vert avec l'Union Européenne et la coalition lancée conjointement par le Maroc et l'Ethiopie pour l'accès à l'énergie durable.

Ont pris part à cet événement, les Ministres chargés de l'énergie du Costa Rica, de l'Inde, d'Allemagne, du Portugal, du Togo et des Emirats Arabes Unis ainsi que Madame la Commissaire Européenne à l'Energie, le Directeur Général de l'IRENA et des représentants des Nations Unies et de la Banque Mondiale.

BATTERIES AU LITHIUM : LE PLAN DE PRODUCTION INTÉGRÉ DE MIDAC

Filippo Girardi,
Président de MEDAC

La société véronaise, qui participe au deuxième Projet important d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les batteries de nouvelle génération, prévoit un investissement total de 104 millions d'euros pour trois projets innovants. La première usine intégrée de production de batteries au lithium en Italie sera construite entre Soave et Crémone.

Dans l'Europe traversée par la pandémie, il existe une industrie qui continue d'investir et de créer des emplois : celle des batteries au lithium-ion. En favorisant la transition des combustibles fossiles vers une énergie plus propre, cette filière répond pleinement à l'objectif ambitieux du Pacte vert pour l'Europe qui vise à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Afin de soutenir ce secteur stratégique, la Commission européenne a donné le feu vert à la deuxième

tranche de financement des Projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) sur les batteries de nouvelle génération (2,9 milliards d'euros), attribuée après une sélection rigoureuse à 42 entreprises européennes du secteur.

L'une d'elles est Midac Batteries Spa, fondée par Santo Mastrotto et dirigée par Filippo Girardi, président et directeur général, qui a obtenu le feu vert pour développer trois projets innovants liés à la production, la réutilisation et la gestion durable de la fin de vie des batteries au lithium. Ces projets permettront à l'entreprise de construire la première usine intégrée de production de batteries au lithium en Italie, pour un investissement total de 104 millions d'euros. Elle pourra ainsi produire ses propres batteries au lithium en réutilisant les matières premières obtenues du recyclage des batteries usagées, conformément aux principes de l'économie circulaire, assurant ainsi le respect de la philosophie « verte » de Midac.

Le premier projet concerne notamment le processus de triage et de récupération des batteries en fin de vie, qui permet d'envoyer celles qui ne peuvent pas être réutilisées vers une usine de recyclage d'une capacité de 30 000 tonnes/an et d'utiliser celles qui fonctionnent encore dans des applications moins exigeantes. Ainsi, les batteries peuvent avoir une seconde vie, ce qui réduit l'impact environnemental et fait monter le pourcentage de matériaux valorisés de 60 % à plus de 90 %. Les activités de recyclage et de réutilisation seront développées en collaboration avec des entreprises partenaires, dont Enel X.

Le deuxième projet concerne le développement d'une nouvelle usine de production de cellules basée sur la technologie de troisième et quatrième génération, qui permettra une recharge plus rapide et une plus grande autonomie et sécurité. Celles-ci seront ensuite envoyées au nouveau département d'assemblage de batteries de Soave ainsi qu'à celui de Crémone en vue d'être utilisées dans des applications automobiles, de manutention et de réserve d'énergie.

Le troisième projet est basé sur le développement d'une électronique de gestion des batteries qui, grâce à l'intelligence artificielle, permettra de prolonger la durée de vie des batteries. Les batteries seront également équipées de systèmes IoT pour faciliter leur utilisation par les clients finaux.

Le projet de construction de la nouvelle usine, qui devrait s'étendre sur 7 ans, représente une occasion unique pour l'entreprise et pour l'ensemble du secteur italien et européen d'acquérir un rôle de leader dans le secteur de la technologie de stockage du lithium-ion, et de développer, également en Europe, toute la filière technologique qui gravite autour de cette technologie stratégique.

« Nous sommes heureux et fiers de pouvoir apporter grâce à ce projet notre contribution au développement de la filière de la technologie du lithium en Europe, souligne le président Filippo Girardi, et de pouvoir poursuivre

nos objectifs d'innovation et de durabilité environnementale dans le secteur des batteries. Nous tenons à remercier le ministère du Développement économique qui nous a soutenus dans toutes les phases du projet ainsi que la Commission européenne qui en approuvant notre projet et en le jugeant digne et utile pour le développement de toute la communauté européenne a offert à notre entreprise une perspective de croissance ».

Midac SpA,
premier producteur italien de batteries industrielles pour chariots élévateurs et deuxième producteur de batteries de démarrage pour les voitures et les camions, a son siège social à Soave (province de Vérone), une usine à Crémone et une à Turin. Créée en 1989 par Santo Mastrotto, fondateur du groupe du même nom, l'une des plus importantes références mondiales dans le secteur du traitement du cuir, elle s'est spécialisée depuis 1992 dans la production d'accumulateurs au plomb-acide pour le démarrage et la traction électrique. Le processus d'internationalisation, amorcé en 2001 avec la création de Midac Deutschland, poursuivi en 2004 avec la création de la nouvelle filiale Midac France, puis des filiales Midac Nederland en 2011, Midac United Kingdom en 2012 et Midac Australia en 2014, et avec l'acquisition de l'entreprise suédoise Batteriunion AB, aujourd'hui Midac Nordic, a conduit l'entreprise à devenir un leader au niveau européen et à commencer à se faire une place au niveau mondial.

L'HOMME DE L'ENERGIE, BADR IKKEN, FÊTE LES 10 ANS D'IRESEN AVEC SES COLLÈGUES

IRESEN fête ses 10 années d'existence sur un rythme de remerciements adressés aux différents intervenants pour leurs efforts déployés contribuant au succès que connait cet Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies nouvelles, dirigé par un grand homme de la recherche énergétique, Mr Badr IKKEN.

En cette occasion qui correspond à la célébration de dix années d'existence d'IRESEN, le Directeur Général Mr Badr IKKEN, le grand homme de la recherche énergétique, remercie avec grandes émotions ses collègues pour leurs engagements et pour leur témoignage en sa faveur, en disant : « je remercie mes collègues pour leurs engagements et pour ce magnifique témoignage qui me va droit au cœur ».

Il a jouté qu'il s'agit de :
« 10 ans d'engagement pour un futur plus propre ;
10 ans d'anticipation pour conduire le changement et faire avancer la recherche et l'innovation ;
10 ans d'accompagnement aux porteurs d'idées et de projets innovants afin de réaliser leurs ambitions et concrétiser leurs projets ;

10 ans de développement au profit de la stratégie énergétique nationale. »
En précisant aussi que l'objectif d'IRESEN a été, et sera toujours de partager son savoir et savoir-faire pour contribuer à un avenir meilleur, mais aussi de satisfaire les besoins de notre Royaume et du continent Africain, sous les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, en énergies propres, tout en développant et encourageant de nouvelles technologies innovantes.

Ainsi les remerciements de Mr Badr Ikken vont à plusieurs intervenants, en s'adressant à eux par les belles paroles suivantes : « Un grand Merci à l'ensemble de la grande FAMILLE IRESEN: nos chercheurs, nos partenaires, notre Conseil Scientifique, notre Ministère de tutelle, nos membres fondateurs et tous l'écosystème de l'innovation, pour votre soutien et engagement.

MERCI d'innover à nos côtés pour un avenir durable plus radieux ! »

Alors, c'est déjà une période de 10 ans consommée dans la gloire avec un combat qui se déroule sur un ring de la recherche, de l'innovation et de la matérialisation de la pensée, au niveau national et aussi international.

MOULAY HAFID ELALAMY PROMEUT LA FABRICATION INDUSTRIELLE LOCALE

Le ministre de l'Industrie, du commerce et de l'économie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy a souligné, le vendredi 12 février 2021 à Skhirat, l'importance de promouvoir la fabrication locale et de développer l'écosystème "poids lourd et carrosserie industrielle".

"Il est impératif de promouvoir la fabrication locale et de développer le plus tôt possible cet écosystème et le rendre compétitif dans le Royaume", a fait savoir M. Elalamy, lors d'une rencontre au siège de l'unité industrielle Irizar Maroc, en charge de la production des bus devant desservir la ville de Casablanca.

Le taux d'intégration locale de la fabrication des bus Irizar a atteint, aujourd'hui, 41%, M. Elalamy a assuré que les efforts se multiplient pour parvenir, à terme, à 60%, notamment en accordant une place importante aux projets de fabrication de pièces à destination de cet écosystème dans la banque de projets, lancée en septembre 2020.

AÉRONAUTIQUE : PRODUCTION DE PIÈCES MÉCANIQUES DE HAUTE TECHNICITÉ AU MAROC

Le Groupe Le Piston Français (LPF) renforce sa présence industrielle au Maroc avec l'inauguration d'une nouvelle usine « LPF CASABLANCA » dédiée à la production de pièces mécaniques de haute technicité pour l'aéronautique, le mercredi 10 février 2021.

Cette inauguration s'est déroulée mercredi 10 février 2021, en présence du Gouverneur de la province de Nouaceur, M. Abdallah Chater, de représentants du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, du Consul général de France à Casablanca, M. Serge Mucetti, et du Président d'honneur du Gimas et Président de la société Midparc, M. Hamid Benbrahim El-Andaloussi.

Cette nouvelle usine, qui intègre l'écosystème moteurs d'avions, mis en place dans le cadre du Plan d'accélération industrielle, renforce le positionnement du Maroc sur des spécialisations technologiques à forte valeur ajoutée.

Disposant d'une main-d'œuvre marocaine fortement qualifiée, le secteur aéronautique national confirme, à travers ce nouvel investissement, son attractivité que le Royaume a su développer et hisser au plus haut niveau technologique grâce à la vision éclairée de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

Le Groupe LPF est présent au Maroc depuis 1999, date de création de la société SERMP située à la Technopole de Nouaceur, qui fut l'une des premières usines aéronautiques du Maroc. Située dans la zone d'accélération industrielle de Nouaceur, dite « Midparc », LPF CASABLANCA est la première usine marocaine dédiée à l'usinage de pièces circulaires en métaux durs pour les moteurs d'avions. L'usine a été construite sur un terrain de 6828 m² et dispose de 4078 m² de surface couverte. L'investissement en moyens de production s'élève à 55 MDHS pour la première phase. Le site emploiera 100 personnes à horizon de 2024. Cette usine permet au Groupe LPF d'augmenter sa capacité de production et de conquérir des marchés auprès de nouveaux clients. Le Groupe LPF est un acteur majeur dans la réalisation de pièces et ensembles mécaniques aéronautiques depuis plus de 70 ans avec 7 implantations dans 3 pays. Le groupe figure parmi les leaders européens pour la réalisation de pièces de moteurs d'avions et d'hélicoptères.

GROUPE NEXANS RENFORCE SA PRÉSENCE INDUSTRIELLE AU MAROC AVEC UNE NOUVELLE USINE À NOUACEUR

Nexans Inaugure au Maroc une nouvelle usine de production d'accessoires de câbles à fibre optique, le mardi 19 janvier 2021, au Midparc à Nouaceur.

Le Groupe Nexans renforce sa présence industrielle au Maroc avec l'inauguration, le mardi 19 janvier 2021, d'une nouvelle usine pour la Business Unit Telecom Systems au Midparc à Nouaceur. Cette inauguration a été présidée par M. le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, M. Moulay Hafid Elalamy Située dans la zone d'accélération industrielle Nouaceur, dite Midparc, cette nouvelle usine Nexans Interface Maroc produira des accessoires de connectorisation de câbles à fibre optique pour les applications FTTH (Fiber to the Home, fibre optique jusqu'au domicile), 5G, data center et LAN (réseau informatique local).

Cette usine permettra au Groupe Nexans d'augmenter sa capacité de production, tout en élargissant sa gamme de produits, et en proposant de nouveaux services pour mieux satisfaire ses clients : services d'optimisation de la supply chain, de précâblage de composants et de connectorisation de câbles. Elle servira le marché européen, ainsi que le marché nord-africain. A cette occasion, M. Moulay Hafid Elalamy a souligné que « ce nouvel investissement au Maroc du leader industriel Nexans, en phase avec la stratégie européenne de rationalisation de la supply chain, témoigne de la compétitivité du Maroc et de la résilience du secteur industriel national dans ce contexte de crise ». M. le Ministre a ajouté que « ce projet contribuera à répondre à la demande croissante en solutions de connectivité avancée et à renforcer le positionnement de la base industrielle marocaine sur des technologies de pointe »

« Cet investissement permet de poursuivre notre stratégie de développement dans cette région à forte croissance et d'avoir une présence locale sur le marché nord-ouest africain », souligne Julien Hueber, Executive Vice President du Business Group Industry Solutions & Projects de Nexans. « Cette nouvelle unité de production illustre la volonté du Groupe de mieux servir ses clients, en améliorant notre réactivité, la qualité de nos produits et en offrant des services avec notre gamme de produits télécoms et datacom. »
Ce nouveau site, édifié sur un terrain de 6 000 m², compte 3 000 m² d'atelier de production et emploiera entre 250 et 300 personnes à l'horizon 2022. Le Groupe Nexans compte aujourd'hui cinq sites au Maroc.

À PROPOS DE NEXANS:

Nexans est l'un des principaux moteurs de la transition mondiale vers un avenir énergétique plus connecté et durable. Depuis plus de 120 ans, le Groupe donne de l'énergie à la vie en mettant à la disposition de ses clients des technologies de câblage de pointe pour la transmission d'énergie et de données. Aujourd'hui, au-delà des câbles, Nexans offre à ses clients des services complets qui s'appuient sur les technologies numériques afin d'optimiser les performances et l'efficacité de leurs infrastructures critiques. Le Groupe conçoit des solutions et services tout au long de la chaîne de valeur dans trois principaux domaines d'activités : Bâtiment & Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).
La Responsabilité Sociale d'Entreprise est au cœur des principes appliqués par Nexans dans ses activités et ses pratiques internes. En 2013, Nexans a été le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur, notamment Europacable, la NEMA, l'ICF et le CIGRÉ.

Fort d'une présence industrielle dans 34 pays et d'activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,7 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Bulletin d'Abonnement

☐ Oui, je m'abonne à Magazine Innovant

Format papier + Format électronique

- ☐ 1 an (11 numéros) 800 dhs
- ☐ 2 ans (22 numéros) 1 600 dhs

Format électronique

- ☐ 1 an (11 numéros) 220 dhs
- ☐ 2 ans (22 numéros) 440 dhs

Paiement par:

- ☐ Espèce
- ☐ Virement
- ☐ Chèque

Mes Coordonnées: M. ☐ **Mme** ☐

Nom & Prénom: _____

adresse complète: _____

_____ **Ville:** _____ **Code Postal:** _____

Téléphone: _____ **GSM:** _____

E-mail: _____

Date: _____

Signature:

PYT AUDIO OBTIENT LE LABEL « INITIATIVE REMARQUABLE »

PYT Audio obtient le label « Initiative Remarquable ». Cette distinction récompense le travail de la jeune start-up qui propose des produits responsables. Dotée d'une technologie et d'un positionnement unique sur son marché, la société a notamment lancé une gamme composée de produits 100% français, recyclés et recyclables, sans matières plastiques. Retour sur cette distinction et cette démarche.

UNE DISTINCTION QUI RÉCOMPENSE UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Le label « Initiative Remarquable » est une distinction délivrée par le réseau « Initiative France ». Ce réseau est la plus importante association concernant le financement des entrepreneurs, qu'ils soient créateurs ou repreneurs d'entreprises, en France. Fondée en 2013, cette récompense a été accordée à près de 500 entreprises.

Pour pouvoir y prétendre, il faut déjà avoir fait ses preuves auprès du réseau « Initiative France » en ayant obtenu un prêt d'honneur. Celui-ci est obtenu après différents entretiens auprès des membres du réseau. Ces derniers, experts en entrepreneuriat, s'assurent de la viabilité et de la qualité du projet.

Condition supplémentaire pour obtenir ce label, l'entreprise doit avoir une visée sociale. Elle est, ainsi, évaluée sur sa capacité à dynamiser le territoire (notamment en termes d'emploi), à innover, à préserver les ressources et à engager ses collaborateurs dans cette démarche.
Au-delà de ces critères, l'entreprise Remarquable doit avoir un modèle économique viable et attractif pour son territoire. De plus, les capacités du porteur de projet sont également évaluées à travers différents critères : sa persévérance, son leadership, son pragmatisme, son goût du risque et l'exemplarité de son engagement. Plus concrètement, après étude du dossier du porteur de projet devant un comité d'experts en entrepreneuriat, la société obtient ou non le fameux sésame.

PYT AUDIO ET SON CÔTÉ REMARQUABLE

Avec des produits intégralement recyclés et recyclables et des partenaires presque intégralement français, PYT Audio s'inscrivait pleinement dans ces notions de préservation de l'environnement et de dynamique territoriale.
« Nous sommes très satisfaits de cette distinction qui est une véritable reconnaissance de notre travail et de notre engagement écologique » note le co-gérant de la société, Thibault Mercier. « Cela vient récompenser nos choix et notre volonté de proposer des produits responsables, esthétiques et efficaces. Il faut bien avoir conscience que nous avons eu une vraie démarche d'innovation et de responsabilité dans le choix de nos matériaux. Nous souhaitions vraiment proposer des produits avec le plus faible impact environnemental. Ainsi, nous avons travaillé d'arrache-pied pour façonner des produits qui soient recyclables un grand nombre de fois et retransformer en France. Cela a demandé un travail titanesque qui s'est étalé sur plus de seize mois, à l'issu duquel notre gamme MUTUM Eco est née » précise Dany Gaborieau, co-fondateur de la société.

LA 17ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONHYM

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Energie, des Mines et du Développement Durable a présidé, le 26 janvier 2021 à Rabat, en présence de Mme. Amina BENKHADRA, Directeur Général de l'ONHYM, La 17ème session du Conseil d'Administration de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM).

Lors de cette réunion, Mme Amina BENKHADRA a présenté l'activité de l'Office au cours de l'année 2020, l'arrêté des comptes de l'exercice 2019, les comptes consolidés 2018-2019, le projet de budget 2021 et le plan triennal 2021-2023.

Compte tenu des répercussions de cette pandémie sur l'économie et sur les activités de l'Office, l'ONHYM a déployé un plan d'action axé sur : La révision du budget d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2020 ; Le réexamen du plan triennal 2021-2023 et du plan stratégique 2022-2026 ;
Le recentrage des ressources financières disponibles sur les projets d'exploration pétrolière et minière ayant déjà atteint un certain degré de maturité, plus susceptibles d'attirer d'éventuels partenaires.

L'activité partenariat en hydrocarbures a été marquée en 2020, par la signature de 02 contrats de reconnaissance, 07 avenants aux accords pétroliers, 02 mémorandums d'entente, 01 avenant au mémorandum d'entente. Le portefeuille du partenariat hydrocarbures s'est renforcé avec la signature d'un contrat de reconnaissance avec la société CONOCOPHILLIPS, considérée comme l'un des acteurs majeurs de l'industrie pétrolière internationale.
Aussi, en 2020, les travaux de recherche minière ont porté sur 47 projets situés dans les zones les plus prometteuses du pays. Les travaux propres de l'ONHYM ont concerné 34 projets dont 11 pour les métaux précieux, 9 pour les métaux de base, 7 pour les roches et minéraux industriels, 4 pour la reconnaissance minière et 3 projets spéciaux (géothermie et hydrogène).

Sur le plan de la coopération scientifique, l'ONHYM a conclu trois avenants aux mémorandums d'entente sur la coopération avec le North Africa Research Group de l'Université de Manchester, avec l'Université de Bristol et avec l'Offshore Energy Research Association de la Nouvelle Ecosse.

A l'occasion de cette séance, le conseil a approuvé les comptes sociaux 2019, les comptes consolidés 2018 et 2019, le projet de budget 2021 et pris acte du plan triennal 2021-2023.

CONSTRUCTION EN HAUTEUR : UN DANGER MAITRISÉ

Les constructions en hauteur sont soumises à certaines dispositions générales du document d'urbanisme, indiquées dans la note de renseignement délivrée par l'Agence urbaine pour une propriété foncière concernée, selon l'article 8 du Règlement Général de la Construction (RGC).

Au-delà des dispositions réglementaires, la construction en hauteur continue à mettre en péril la sécurité des employés. Et ce sont les chutes des ouvriers du haut vers le bas qui constituent la cause de décès numéro un dans un chantier.

Seulement, il existe aujourd'hui des moyens appropriés et de nouvelles techniques qui peuvent éventuellement éviter et maitriser le danger d'accident mortel dans une construction en hauteur sur un chantier.

CONSTRUCTION EN HAUTEUR : QUEL PROGRAMME DE SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS ?

Les travaux de construction sont accompagnés aujourd'hui de beaucoup d'équipement spécialisé, rendant la surveillance et l'entretien assez possible et moins difficile. Alors, les échelles, les échafaudages et les dispositifs antichute sont au cœur d'un programme réussi de sécurité sur les chantiers.

Néanmoins, une bonne utilisation de ces moyens et équipements est préconisée pour maitriser le danger et assurer la sécurité.

Voilà ce que préconisent les spécialistes de la sécurité dans les chantiers pour le volet de la construction en hauteur :

L'UTILISATION DES ÉCHELLES

On vérifie tout d'abord que les échelles sont stables, puis on y grimpe. Cela dit, toute

pièce d'équipement comprenant de multiples articulations ou des plateformes porteuses (comme une échelle!) peut poser un grand danger, particulièrement avec l'usure.

Un autre problème avec cette pièce d'équipement, c'est que si vous vous penchez un peu trop, ou si vous surestimez la solidité de votre appui, vous pourriez vous retrouver au sol.

L'usage inadéquat d'une échelle est l'une des premières causes de chutes mortelles chez les travailleurs de la construction. Pour les utiliser de manière sécuritaire, il faut les inspecter régulièrement, rester concentré et avoir conscience des conséquences d'une fausse manœuvre. Gardez ces conseils en tête quand viendra le temps de mettre à jour votre routine de sécurité :

- Examinez chaque échelle avant de l'utiliser, et s'il y en a une qui ne vous inspire pas confiance, évacuez-la rapidement du chantier.
- Restez toujours face à l'échelle quand vous y montez ou que vous en descendez.
- Assurez-vous de garder trois points de contact avec l'échelle en tout temps : deux pieds et une main ou deux mains et un pied.
- Assurez-vous que votre surface de travail est stable et bien plane avant d'y installer une échelle.
- Assurez-vous que le haut de l'échelle dépasse son point d'appui d'au moins 90 centimètres (trois pieds), et ancrez solidement le haut et le bas de l'échelle pour la rendre encore plus stable.
- Vérifiez les dispositifs de blocage de votre échelle à coulisse avant de l'utiliser.
- Installez des barrières de sécurité autour de votre échelle si vous l'utilisez dans un endroit achalandé.
- Pensez à tenir compte de vos outils et de votre matériel quand vous vérifiez le poids que votre échelle peut supporter.

C'est encore plus risqué d'utiliser une échelle quand on manipule de l'équipement électrique sous tension. Si c'est le cas, choisissez une échelle avec des montants non conducteurs d'électricité.

HARNAIS

En cas de chute sur un chantier de construction, un dispositif antichute peut faire la différence entre la vie et la mort, mais seulement s'il est en parfait état de marche. Les harnais doivent être examinés régulièrement et attentivement, et toujours être utilisés comme il se doit, au même titre que n'importe quel autre outil important. Après tout, la vie ne tient qu'à un fil.

Suivez ces conseils lorsque vous inspectez un harnais :

- Vérifiez qu'il n'a subi aucun dommage et qu'il fonctionne correctement.
- Assurez-vous que les longes ou les cordes d'assurance sont assez courtes pour vous empêcher de toucher le sol en cas de chute.

Les filets de sécurité et cordons d'assujettissement qui font partie de votre système personnel de protection contre les chutes vous empêcheront de tomber de trop haut, mais l'installation de garde-corps reste la seule manière de prévenir les chutes en amont. Les employeurs, au même titre que les travailleurs, devraient contribuer à la sécurité de l'environnement de travail. La direction devrait envisager d'installer des garde-pieds, des écrans, des garde-corps, des balustrades ou des barrières quand cela peut s'avérer utile.

ÉCHAFAUDAGES

Les échafaudages font partie intégrante des chantiers de construction, et sont sans doute la source de danger numéro un pour les travailleurs. Après tout, ces assemblages de plateformes surélevées ne font que les exposer aux chutes, mais posent aussi des risques d'électrocution et de chutes d'objets.

Il est toutefois possible d'y travailler en toute sécurité si vous organisez bien vos outils et faites attention aux limites de poids. Voici d'autres conseils qui pourraient s'avérer utiles sur les chantiers :

- Faites assembler et inspecter régulièrement les échafaudages par du personnel qualifié (idéalement un ingénieur).
- Installez au moins deux garde-corps (trois, en comptant le garde-pieds) de chaque côté des plateformes.
- Portez votre équipement de protection individuelle (EPI) sur les échafaudages, y compris un

casque et des bottes standards, en plus d'un harnais si nécessaire. Si un travailleur muni d'un harnais tombe d'une plateforme, on doit le ramener sur une surface ferme et sécuritaire et le détacher le plus rapidement possible. Lors d'une chute, le harnais peut couper la circulation sanguine, ce qui, en l'espace de dix minutes, peut s'avérer dangereux et même fatal.

- Puisque l'espace est limité sur un échafaudage, évitez d'y apporter du matériel et des outils inutiles dans le moment.
- Dégagez l'espace sous l'échafaudage afin de protéger les passants du matériel qui pourrait en tomber.

De plus, n'oubliez pas qu'en plus du risque de chute, il existe aussi un risque que des objets chutent sur vous. C'est pourquoi il est très important de toujours porter votre équipement de protection pour la tête et les pieds et de vous assurer de maintenir les surfaces dégagées. Les échafaudages font partie intégrante des chantiers de construction, et sont sans doute la source de danger numéro un pour les travailleurs.

Une meilleure gestion des risques, ça peut sauver des vies. Des inspections régulières, une formation poussée et des plans d'action rigoureux en matière de sécurité devraient être des pierres angulaires de votre stratégie de sécurité sur les chantiers de construction. Il est difficile de surveiller et de contrôler les moindres aspects de vos activités quotidiennes; l'entretien peut s'en trouver négligé. Avez-vous envisagé de consulter un expert en prévention des risques? Cela pourrait vous aider à évaluer vos risques, à monter un programme de formation adapté et, en somme, à protéger les gens sur qui repose le succès de votre entreprise.

QUELQUES CONSTRUCTIONS LES PLUS HAUTES RÉALISÉES OU EN COURS AU MAROC

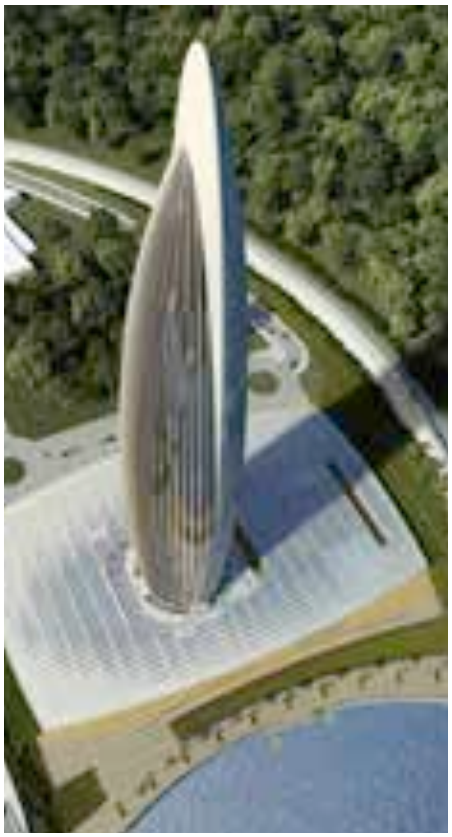

TOUR MOHAMMED VI

AL NOOR TOWER

SAND TOWER

ADOPTION, EN DEUXIÈME LECTURE, DU PROJET DE LOI RELATIF AU FINANCEMENT COLLABORATIF «CROWDFUNDING» PAR LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

La Chambre des Représentants a adopté, en deuxième lecture et à l'unanimité, le Mercredi 10 février 2021, le projet de loi n°15-18 relatif au financement collaboratif, et ce, en présence de Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Le financement collaboratif, connu à l'international sous le nom du «Crowdfunding», est un mode de financement de projets par le public. Il permet de collecter des fonds, généralement de faible montant, auprès d'un large public, principalement en vue de financer l'entreprenariat des jeunes et de l'innovation. Ce nouveau mode de financement opère à travers des plateformes internet permettant la mise en relation directe et transparente entre les porteurs de projets et les contributeurs. Ces activités prennent trois formes de financement à savoir: le prêt, l'investissement en capital et le don.

La mise en place d'un cadre juridique, à travers la Loi n°15-18 régissant les activités de financement collaboratif, s'inscrit dans le cadre des efforts des Pouvoirs Publics visant à renforcer l'inclusion financière des jeunes porteurs de projets, l'appui au développement économique et social et la canalisation de l'épargne collective vers de nouvelles opportunités. Ce cadre juridique devra contribuer à la mobilisation de nouvelles sources de financement au profit des très petites, petites et moyennes entreprises et des jeunes porteurs de projets innovants. Il devra également permettre la participation active des financeurs potentiels aux projets de développement du pays via un mécanisme de financement simple, sécurisé et transparent.

Ce nouveau cadre juridique établit un dispositif complet de régulation des activités de financement collaboratif. A cet effet, il comprend notamment : la création du statut de gestionnaire de plateformes de financement collaboratif (PFC), la définition du dispositif d'agrément des Sociétés de Financement Collaboratif (SFC), la définition des procédures et des modalités de création et de fonctionnement des PFC et la définition des engagements et des obligations de la SFC en matière d'information du public, de publicité et de reporting.

M.BENCHAABOUN ÉNUMÈRE LES GRANDES RÉFORMES POUR INCITER LES MDM À INVESTIR DANS LE ROYAUME

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a affirmé, mardi 16 février 2021 à Casablanca, que les transferts des Marocains Du Monde (MDM) jouent un rôle important dans le renforcement de la position extérieure du Maroc, puisqu'ils ont représenté 6% du PIB en moyenne au cours des cinq dernières années et couvert environ 35% du déficit commercial.

Monsieur le Ministre qui s'exprimait lors d'une rencontre virtuelle, organisée par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, autour des opportunités d'investissement au Maroc, a précisé que durant l'année 2020, alors qu'ils ont enregistré une baisse importante au début de la pandémie de la Covid-19, les transferts des MDM ont très vite repris leur trend habituel durant les mois suivants. Ils se sont situés en 2020 à +5% par rapport à 2019, soit 68 milliards de Dirhams ou encore près de 7,5 milliards de dollars. Ce qui démontre, selon Monsieur BENCHAABOUN, toute la solidarité du lien et de l'attachement de la diaspora à son pays d'origine.
Par ailleurs et en analysant la destination de ces transferts, Monsieur le Ministre a avancé trois constats :

Le premier a trait à la part réservée à l'épargne qui se situe entre 15 et 20% des transferts de MDM. Les dépôts ainsi constitués s'élèvent à plus de 190 milliards de Dirhams, soit un peu moins de 20% des dépôts bancaires ;

Le second concerne la contribution des MDM au développement économique et social et à l'amélioration des conditions de vie des populations, puisque l'essentiel de leurs transferts est orienté vers la solidarité et le soutien aux familles.

Enfin, les investissements des MDM ne représentent que 10% des transferts dont 70% vont vers l'immobilier. Dans ce cadre, l'attention a été attirée sur les raisons qui font que le Maroc ne profite pas du potentiel d'investissement des MDM, notamment de la part de la diaspora instruite dans les secteurs les plus productifs et à forte valeur ajoutée, au moment où le Royaume a fait d'énorme efforts pour faciliter et encourager l'investissement. L'insuffisance de la communication a été ainsi pontée comme étant le premier point d'amélioration qu'il convient rapidement d'adresser.
Ainsi, Monsieur le Ministre a profité de l'occasion pour

énumérer trois grandes réformes récentes, en lien avec l'acte d'investir, bénéficiant naturellement aux MDM. Il s'agit en premier lieu de l'évolution de l'environnement d'affaires, faisant observer qu'au fil des années, le Royaume ne cesse de gagner des places au niveau du classement Doing Business où il est positionné à la 57ème place et pourrait poursuivre l'amélioration de ce classement, avec les réformes déjà engagées. Il a cité à cet égard, la Loi sur les Suretés Mobilières, la Loi sur le Crowdfunding, récemment adoptée par le Parlement, la grande réforme des Centres Régionaux d'Investissement, initié il y a trois ans, et la loi 55-19, entrée en vigueur fin septembre 2020, qui constitue une rupture positive aux niveaux des procédures administratives et de la relation entre l'Administration et l'usager notamment, l'opérateur économique.

Par ailleurs, et évoquant le fonds « MDM Invest », créé il y a une dizaine d'années pour encourager les investissements des Marocains Résidant à l'Etranger, Monsieur le Ministre a annoncé la revue de ce produit afin d'en faire un outil puissant, d'incitation à l'investissement des MDM. Cette révision se fera dans une démarche ouverte et concertée.

Enfin, Monsieur le Ministre n'a pas manqué de rappeler les Orientations Royales pour le lancement de trois grands chantiers qui touchent aux volets économiques, sociaux et qui concernent l'exemplarité de l'Etat. On citera à cet égard, la convention signée par le Gouvernement, la CGEM et la GPBM sous forme d'un Pacte pour la Croissance et l'Emploi, l'injection de 120 milliards de dirhams supplémentaires dans l'économie et enfin, l'accélération du rythme des investissements dans le cadre d'une approche novatrice adaptée à la particularité de chaque projet.

QUATRIÈME RÉUNION DE L'OBSERVATOIRE DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et Monsieur Chakib ALJ, Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), ont co-présidé, lundi 15 février 2021 à Rabat, la quatrième réunion de l'Observatoire des Délais de Paiement.

Cette réunion s'inscrit dans la continuité de la dynamique insufflée par les Hautes Orientations Royales contenues dans le Discours du 20 août 2018 et adressées aux Administrations publiques et aux Collectivités territoriales, les incitant à s'acquitter de leur dû vis-à-vis des entreprises.

Elle intervient également dans un contexte marqué par les efforts déployés par les secteurs public et privé, sous la conduite éclairée de Sa Majesté Le Roi, que Dieu L'Assiste, pour contrecarrer les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. En effet, des accords sectoriels ont été conclus et des mesures d'accompagnement des Administrations, des Collectivités Territoriales et des Etablissements et Entreprises Publics et d'assouplissement des procédures ont été prises en mettant l'accent sur le paiement des fournisseurs.

Cette réunion avait pour objectif de discuter les principales avancées réalisées par les pouvoirs publics et les représentants du secteur privé et ce, depuis la mise en place et la tenue des trois réunions précédentes de l'Observatoire. Ces dernières ont permis, en effet, de prendre plusieurs décisions en faveur de la maîtrise des délais de paiement et de l'amélioration du climat des affaires et d'arrêter des actions concrètes pour améliorer, de manière durable, les délais de paiement tant des opérateurs publics que ceux des entreprises privées entre elles. Dans ce cadre, les membres de l'Observatoire ont rappelé que l'exemplarité de l'Etat doit s'appliquer à toutes ses composantes et appelé, à ce propos, à la mutualisation des bonnes pratiques par l'ensemble des opérateurs publics.

La rencontre a été, également, marquée par la validation et la décision de la mise dans le circuit d'approbation du projet d'amendement de la loi n° 15-95 formant code de commerce, visant la mise en place du dispositif de sanctions pécuniaires à l'encontre des entreprises présentant des délais au-delà des limites réglementaires, étant entendu que le produit des amendes sera dédié à l'appui des entreprises.

De même, les membres de l'Observatoire ont recommandé la publication du premier Rapport de l'Observatoire.

Cette réunion s'est déroulée en présence des membres de l'Observatoire relevant de la CGEM, du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, de la Direction Générale des Collectivités Territoriales, de Bank Al-Maghrib, du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation (DEPP), de la Fédération Marocaine des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services et de l'Agence Nationale pour la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (Maroc PME).

INNOVANT MEDIA

Impression Offset / Numérique

• Cartes de visite • Entêtes • Dépliants • Enveloppes
• Chemises • Affiches • Invitations • Badges
• Catalogues • Brochures • Flyers

Communication

Conception Graphique

Innovant Media, *votre partenaire dans tout le processus de Communication*

Bd la Résistance, Rés. Mohamed Amine, entrée Abou Baker N°7, Mohammedia
GSM: 0661 34 58 85 - E-mail: travauxdimpression@gmail.com

LIGUE ARABE : LE MAROC APPELLE À L'ACTION, À L'INNOVATION ET À LA PRISE D'INITIATIVES

Le Ministre des Affaires Etrangères de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, a pris part, lundi 08 février par visioconférence, à la réunion extraordinaire du Conseil de la Ligue Arabe organisée à l'initiative de la Jordanie et de l'Egypte.

A l'ordre du jour de cette rencontre : «le renforcement de la solidarité et de l'action arabe communes, et la mise en valeur des constantes de la cause palestinienne».

Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Bourita a émis le souhait que cette réunion constitue un nouveau départ pour une action arabe commune, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, qui appelle à rétablir le processus décisionnel arabe et passer du discours à l'action, à l'innovation et à la prise d'initiatives. Cette nouvelle dynamique, loin des égoïsmes patriotiques étriqués et dans le plein respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale des pays arabes, serait à même d'influer sur le cours des événements, et répondre aux aspirations communes à la paix, la sécurité, la stabilité et le développement.

S'agissant de la question palestinienne, M. Bourita a rappelé l'engagement exprimé par Sa Majesté le Roi dans son récent message à son frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas Abou Mazen, de maintenir cette question au même rang que la cause nationale du Maroc, tandis que le Royaume poursuit son engagement constructif en vue d'instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient.

M. Bourita a réaffirmé la position ferme et claire du Royaume du Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al-Qods, en faveur de la cause palestinienne et son adhésion à un règlement pacifique basé sur la solution des deux États : l'État de Palestine et l'État d'Israël vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. Bourita a souligné que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse d'insister sur la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al-Qods Acharif, de respecter la liberté de pratiquer les rites religieux pour les adeptes des trois religions monothéistes, ainsi que le cachet musulman d'Al-Qods Acharif et de la mosquée Al-Aqsa, et de défendre l'identité historique de cette ville en tant que terre de coexistence entre les religions monothéistes.

M. le ministre a estimé par ailleurs que l'action diplomatique et politique parallèlement aux négociations israélo-palestiniennes demeurent le moyen le plus efficace au service de la cause palestinienne.

M. Bourita a conclu son propos en faisant savoir que le Royaume du Maroc espère que cette rencontre constituera une opportunité pour un élan prometteur vers une gestion rationnelle de l'action arabe commune rompant avec les pratiques du passé et les calculs étriqués.

SOUS LA PRÉSIDENCE DU ROYAUME DU MAROC L'UNION ARABE DE L'ELECTRICITÉ SE MODERNISE

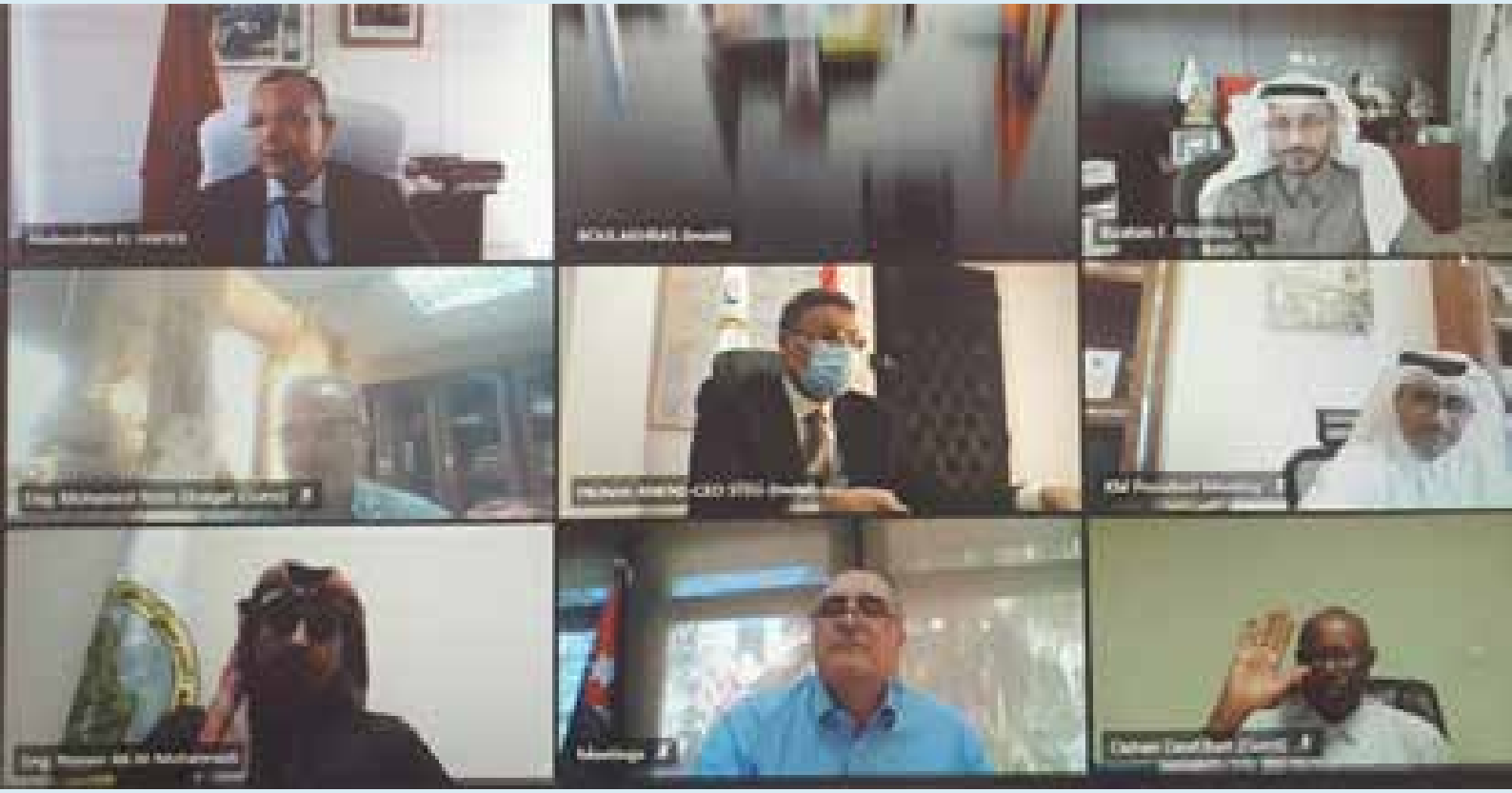

M. Abderrahim El Hafidi, Directeur Général de l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable et Président de l'Union Arabe de l'Electricité, a présidé les 16 et 17 février 2021, la 54ème session du Conseil d'Administration et la 15ème réunion de l'Union Arabe de l'électricité, à laquelle ont participé les Directeurs Généraux des compagnies arabes d'électricité, membres de l'UAE.

Lors de cette réunion, le Conseil a approuvé les mesures entreprises pour la modernisation de l'Union et qui s'inscrivent dans la continuité du plan d'action de restructuration que l'ONEE a proposé depuis que son Directeur Général a été porté à la Présidence de l'UAE en décembre 2018. Il est à rappeler, à cette occasion, que sous l'impulsion de M. El Hafidi, une nouvelle feuille de route a été élaborée dont l'objectif est d'avoir une vision commune du marché arabe de l'électricité et permettre à l'UAE de renforcer son rôle et marquer son existence dans le secteur mondial de l'énergie. Cette nouvelle feuille de route est axée sur le renforcement de la sécurité énergétique et la fiabilité des systèmes électriques arabes, l'intégration des énergies renouvelables et l'augmentation de leur part dans le mix électrique, l'amélioration de l'efficacité du système électrique arabe intégré et le développement de l'interconnexion électrique afin de rationaliser les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

L'une des actions majeures concerne la nomination d'un nouveau Secrétaire Général qui aura pour mission de poursuivre la réalisation du plan d'action élaboré pour la modernisation des structures et des mécanismes

et l'organisation de l'Union afin d'accompagner les profondes mutations que connaît le secteur de l'électricité aux niveaux mondial, régional et national.

Il est à rappeler que lors de la dernière réunion tenue en janvier 2020 à Tanger un plan d'actions complémentaires avait été approuvé pour asseoir le nouveau modèle de développement de l'UAE. Le Conseil avait également approuvé le nouveau statut de l'union, la modification des règlements intérieurs, la restructuration organisationnelle ainsi que la description des postes du Secrétaire Général, des experts et des employés.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration, les membres ont pris connaissances de l'état d'avancement de la réalisation du plan d'actions complémentaires notamment l'élaboration du plan stratégique, la refonte du système d'adhésion des membres ou encore la nouvelle identité visuelle de l'Union.

Les membres ont également approuvé le bilan financier de 2020 et le budget prévisionnel de 2021.

Grâce aux réalisations accomplies sous la présidence du Maroc, l'Union Arabe de l'Electricité a réussi à atteindre ses objectifs pour renforcer son rôle et marquer sa présence dans le secteur mondial de l'énergie à l'image d'organisations internationales de renommée.

A PROPOS DE L'UNION ARABE DE L'ELECTRICITÉ :

Créée en 1987, l'UAE compte parmi ses membres la majorité des entreprises électriques des pays arabes. Basée à Amman en Jordanie, l'UAE a pour mission principale le renforcement et le développement du secteur électrique dans les domaines de la production, du transport et de la distribution. L'UAE coordonne également les centres d'intérêt des pays membres et joue un rôle de facilitateur des échanges et actions de coopération entre eux.

L'Union compte 19 pays membres à savoir, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Palestine, le Qatar, le Soudan, le Sultanat d'Oman, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Les travaux de l'UAE sont menés par 6 commissions chargées de la planification, de la coordination d'exploitation des interconnexions arabes, des énergies renouvelables, de l'ingénierie et production, des ressources humaines et de la distribution

VISITE DE MR RABBAH AU CENTRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ELECTRICITÉ (CSTE) DE L'ONEE

Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, a rendu visite, le 10 février 2021, au Centre des Sciences et Techniques de l'Electricité (CSTE) de l'ONEE à Casablanca.

Au cours de cette rencontre, M. EL HAFIDI, Directeur Général de l'ONEE a présenté au Ministre la nouvelle vision de l'ONEE pour repositionner cette institution en tant que Centre d'Expertise au niveau national et régional et présenté les grandes transformations qui vont marquer le développement du Centre notamment la digitalisation, les smart grids et le réseau d'entraînement dédiés aux métiers de la distribution de l'électricité ainsi que du Poste Ecole

225/60 KVA dédié à la formation et à l'expertise des métiers du transport de l'électricité.
M. RABBAH et M. EL HAFIDI ont également assisté au déroulement d'une séance de formation des agents ONEE BE assurée à distance via le réseau internet en raison des mesures imposées par la pandémie Covid19. Cette démarche a été mise rapidement et a exigé l'utilisation de nouveaux outils digitaux et l'adaptation des modules de formation afin d'assurer une continuité dans le processus de développement des compétences au profit aussi bien des agents de l'Office que des clients externes nationaux et internationaux.
Ensuite, Monsieur le Ministre a visité des ateliers dédiés aux formations pratiques dans les domaines du réseau électrique et suivi une séance de test du réseau d'entraînement nouvellement réalisé ainsi qu'une démonstration du projet de l'utilisation de drones pour l'optimisation des opérations de diagnostic des anomalies des lignes électriques aériennes. Ce projet a été élaboré en collaboration avec la Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie (FRDISI).

A l'issue de cette rencontre, Monsieur le Ministre a rappelé l'importance accordée par le gouvernement marocain à la formation professionnelle continue, à assurer la relève et au développement du capital humain ainsi que la nécessité d'accélérer les projets en cours dans un cadre d'une stratégie globale intégrée y compris l'adoption d'un schéma institutionnel plus approprié aux ambitions de ce Centre.

Il est à rappeler que l'ONEE est fortement engagé dans la formation et développement des compétences. L'amélioration de la productivité et des compétences des ressources humaines, notamment par des programmes de formation ciblés, conçus pour rehausser le niveau de compétences et favoriser la préparation de la relève surtout dans les métiers de base, constituent l'un des leviers indispensables pour l'amélioration de sa productivité.

A travers le Centre des Sciences et Techniques de l'Electricité, l'ONEE assure également des formations pour le personnel des partenaires nationaux (industriels, fédérations professionnelles…) et internationaux principalement au continent africain.

LA 24ÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMT PRÉVUE À MARRAKECH EN OCTOBRE 2021

Le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, s'est entretenu, mercredi 3 février à Rabat, avec le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), M. Zurab Pololikashvili, en visite officielle au Maroc.

Cette visite intervient dans le cadre des préparatifs de la 24ème session de l'Assemblée générale de l'OMT, prévue à Marrakech en octobre 2021, à la suite de la signature de l'accord entre le Maroc et l'OMT portant sur l'organisation de cet évènement au Royaume.

Durant cet entretien, M. Bourita a exposé l'expérience du Maroc, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en matière de lutte contre les retombées négatives de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), insistant sur la détermination du Royaume à poursuivre sa coopération avec l'OMT pour redresser le secteur touristique national en tant que vecteur de développement durable.

Le ministre a également réaffirmé la volonté du Maroc d'appuyer les efforts du Secrétaire général pour la relance du tourisme mondial et de travailler de concert avec l'Organisation durant cette période charnière, tant à l'échelle nationale qu'aux échelles régionale et internationale, en vue d'une relance pérenne du tourisme mondial.

Pour sa part, M. Pololikashvili a salué le positionnement du Royaume comme destination touristique de premier rang dans le continent africain, un positionnement dont les fondements sont la stabilité, la richesse du patrimoine culturel et la diversité de l'offre touristique marocaine.

Il a également loué les progrès remarquables réalisés par le Maroc dans le développement

de son secteur touristique, une dynamique couplée à celle de la mise à niveau continue de son infrastructure.
Le responsable onusien a aussi salué les efforts déployés par le Royaume pour contenir la propagation du covid-19 sur son territoire et mitiger ses retombées négatives sur le secteur du tourisme, tout en réaffirmant l'engagement de l'OMT à appuyer le plan de relance post-pandémie ainsi que la stratégie touristique nationale.

M. Pololikashvili s'est, en outre, félicité des efforts importants consentis par les autorités marocaines pour garantir le succès de la 24ème session de l'Assemblée générale de l'OMT, dont l'organisation au Maroc témoigne de la forte crédibilité dont jouit le Royaume en tant qu'acteur incontournable du développement du tourisme mondial.

De son côté, la Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale, Nadia Fettah, et le Secrétaire Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), Zurab Pololikashvili, ont tenu la même journée à Rabat, une séance de travail qui s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires de la 24ème Session de l'Assemblée Générale de l'OMT qui sera tenue pour la première fois dans notre pays à Marrakech.

A l'issue de cette séance, les deux parties ont procédé à la signature d'une lettre d'intention portant sur l'organisation au Maroc en 2021 de la 24ème Session de l'Assemblée Générale de l'OMT. Une assemblée qui sera « historique » a indiqué le Secrétaire Générale de l'OMT, soulignant qu' « aucun effort ne sera ménagé pour en faire l'un des événements les plus réussis ». Il convient de noter que le Maroc a été élu pour accueillir cette manifestation, lors de la 22e Session qui s'est tenue en septembre 2019 à Saint Pétersbourg en Russie, avec un total de 74 voix.

Rappelons que lors de la 113ème Session du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), Nadia Fettah avait déclaré que « le Maroc est fier et honoré de rassembler la grande famille du Tourisme »

VACCIN BRITANNIQUE, ASTRAZENECA, FABRIQUÉ EN INDE : UNE PREMIÈRE LIVRAISON EST ARRIVÉE

Vaccin britannique, Astrazeneca, fabriqué en Inde : Une première livraison est arrivée

Le Maroc a reçu, le vendredi 22 janvier 2021, une première livraison du vaccin britannique Astrazeneca, fabriqué en Inde, a annoncé le ministère de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère de la santé a souligné que le Royaume va également recevoir la première livraison du vaccin SinoPharm mercredi 27 janvier en provenance de la Chine.

L'opération de vaccination nationale sera officiellement lancée au cours de la semaine prochaine et va cibler graduellement les catégories concernées, particulièrement les personnes vulnérables au virus et ses complications, a fait savoir le ministère.

Il s'agit des professionnels de la santé âgés de plus de 40 ans, les autorités publiques et les Forces Armées Royales, ainsi que les membres de la famille de l'éducation de plus de 45 ans.

Il s'agit aussi des personnes âgées de plus de 75 ans ainsi que, dans un premier temps, les zones en proie à des taux élevés de contamination par la maladie de la Covid 19.

Selon le ministère, les citoyens et les résidents étrangers faisant partie des catégories ciblées peuvent obtenir le rendez-vous de vaccination et avoir des informations sur le centre de vaccination en consultant le portail www.liqahcorona.ma ou en envoyant un SMS sur le numéro gratuit 1717, à compter du dimanche 24 janvier 2021 à midi.

Toutes les informations relatives à la campagne nationale de vaccination seront disponibles par voie de spots de sensibilisation qui seront diffusés sur les chaînes TV et les radios nationales, ainsi qu'à travers les pages du ministère sur les réseaux sociaux, en plus du portail www.liqahcorona.ma.

Le ministère de la Santé a d'autre part insisté sur la nécessité de continuer à se conformer, pendant l'opération de vaccination, aux mesures de prévention, dont le port des masques de protection, la distanciation physique et les règles d'hygiène.

Les deux vaccins précités choisis par le Royaume ont été mis au point dans le respect des normes internationales en la matière et leur conformité aux standards de qualité et de sécurité sanitaire a été établie.

Dans le cadre de la haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, ne cesse d'entourer l'ensemble des composantes du peuple marocain, depuis l'apparition des premiers cas du coronavirus, et dans le cadre de l'intérêt qu'accorde le Souverain à la santé et la sécurité de tous les citoyennes et citoyens, Sa Majesté le Roi a donné ses Hautes instructions pour le lancement d'une vaste opération de vaccination nationale et d'immunisation contre la covid-19, en vue de progresser vers une immunité collective de nature à réduire le nombre des contaminations et des décès. En exécution des Hautes instructions royales, le Maroc a acquis une quantité des vaccins suffisante pour 33 millions d'habitants (66 millions de doses de vaccins).

L'ASSOCIATION MAAN : UN THINK- TANK ET UNE FORCE DE PROPOSITION

L'association Maan, créée il y a deux ans, est un mouvement issu de la société civile marocaine visant à réenchanter l'exercice et l'engagement politiques. Elle œuvre également à la promotion de la citoyenneté et de la démocratie avec une forte orientation locale.

Maan Rabat est la première antenne du mouvement Maan au Maroc. Elle se veut un Think-Tank et une force de proposition au service du mouvement.

Parmi les activités phare au programme de Maan Rabat, il y a l'organisation de ce que nous avons appelé les « Lives Scientifiques de Maan », une série de conférences bâties autour de scientifiques marocains, résidants au Maroc ou à l'étranger et dont l'objectif est de faire connaître les parcours et les réalisations de ces dignes ambassadeurs de notre pays et de partager leurs visions de la recherche scientifique au Maroc. Nous déplorons le fait que la quête de la Science et de la connaissance en général ne jouisse pas,au sein de notre société et auprès de notre jeunesse, de l'engouement et de la ferveur mérités et nous espérons qu'à travers cette initiative et les modèles vivants qu'elle met en lumière, nous pourrons apporter une modeste contribution à l'éclosion du goût du savoir chez nos compatriotes.

Le premier invité des « Lives Scientifiques de Maan » est Rachid Yazami, chimiste et inventeur de l'anode graphite pour les batteries lithium-ion.

Sur la forme, il s'agit d'un échange en ligne et en direct avec le grand public sur la plateforme Zoom. L'intervention du Professeur Rachid Yazami durera une heure et demie avec une session de questions/réponses avec le public.

Sur le fond, l'échange tournera autour de trois axes : (1) le parcours du Pr Rachid Yazami, (2) ses travaux de recherche actuels et (3) l'état de la recherche scientifique au Maroc.

DACHSER MAROC S'ASSOCIE AU PROJET TAMHEEN POUR DÉVELOPPER LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN MILIEU DU TRAVAIL

DACHSER, prestataire international de solutions de transport et de logistique, poursuit son engagement dans la formation et la professionnalisation de ses collaborateurs. L'entreprise s'associe au projet Tamheen, mis en œuvre par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ) et financé par le Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement allemand (BMZ). Il s'agit d'une première au Maroc : la formation professionnelle en milieu du travail. Ce projet a pour vocation de déployer un nouveau modèle de formation professionnelle au Maroc. Il est inspiré de l'expérience allemande, notamment à travers des partenariats solides entre les Associations professionnelles, Tamheen et différentes entreprises dont DACHSER Maroc.

Le prestataire de transport international allemand est depuis plusieurs années engagé dans la formation professionnelle. C'est donc en toute logique qu'il est aujourd'hui partie prenante de ce projet pour recruter, former et accompagner ses futurs agents logistiques.

Après une phase préparatoire au sein de l'établissement de formation, les candidats dotés des bases techniques de leur futur métier et des soft skills indispensables, pourront ensuite candidater auprès des entreprises. Les candidats retenus par chaque entreprise poursuivront alors dès le mois de février leur formation en milieu du travail. Ainsi ils se formeront en alternance, au sein de l'Institut Supérieur de Transport et de la Logistique (ISTL) de Casablanca, et des établissements de formation professionnelle spécialisés en Logistique de l'OFPPT de Tanger et d'Agadir. Ils mettront en application leurs connaissances sur les sites DACHSER de Tanger et de Casablanca. Cette formation s'étendra sur une durée allant jusqu'à deux ans.

Le structure d'appui sectorielle nationale du GIAC TRANSLOG pour la mise en œuvre de la Formation Professionnelle en Milieu du Travail (FPMT) veillera à assurer l'organisation et la coordination de ces formations entre les centres de formations et les entreprises.

M'Hamed Chraibi, Country Manager Dachser Maroc, a par ailleurs déclaré que « DACHSER Maroc est très fier de participer à cette démarche de formation et d'intégration des jeunes en milieu professionnel. Le secteur du transport et la logistique, souvent méconnu, regorge de métiers différents et de multiples possibilités d'évolution. Essentiel au bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, il s'agit d'un secteur d'avenir. Nous nous devons donc de préparer les futures générations à ce métier. »

Ce partenariat entre le GIZ et DACHSER Maroc démontre la volonté et l'implication de l'entreprise de transport allemande à contribuer durablement à l'employabilité des jeunes au Maroc.

Ce pilote de la formation professionnelle en milieu du travail au Maroc (FPMT) est le fruit d'un partenariat entre l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ), le Département de le Formation Professionnelle (DFP) du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT), et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

MARRAKECH ACCUEILLE L'UNIVERSITÉ D'HIVER DES JEUNES LEADERS

La ville de Marrakech accueille actuellement l'université d'hiver des jeunes leaders, qui tend à renforcer les capacités de la jeunesse des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour et à les doter des mécanismes de participation citoyenne, de démocratie participative et de leadership pour le changement.

Cette université dont les travaux se poursuivront jusqu'au 30 janvier, est initiée par le projet d'appui à l'engagement civique des jeunes, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par la « Near East Foundation » et l' »Association Jeunes pour Jeunes », en partenariat avec les directions provinciales du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports à El Jadida et à Sidi Bennour. L'organisation de ce cette rencontre intervient dans le sillage du processus de plaidoyer auquel s'attelle le projet d'appui à l'engagement civique des jeunes en faveur d'une maison des jeunes inclusive et intégrée, qui répond aux besoins et attentes de la jeunesse d'aujourd'hui.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable du projet d'appui à l'engagement civique des jeunes, Ahmed Khouyi, a souligné que ledit projet a pour principal objectif le renforcement du dialogue entre les établissements publics et les organismes de la société civile en matière de suivi et d'évaluation des différentes politiques publiques dédiées à la jeunesse.

Il a ajouté que cette université d'hiver va œuvrer à renforcer les capacités de la jeunesse des deux provinces et des jeunes membres des associations locales, afin qu'ils puissent d'abord élaborer des projets intéressant les collectivités territoriales auxquelles ils appartiennent, et satisfaire, ensuite, les besoins de la population locale à travers ces projets.

Cette rencontre mettra en relief les techniques et mécanismes de plaidoyer, le mode à suivre par les jeunes pour bénéficier d'une formation à l'auto-emploi en vue de la création d'auto-entreprises qui leur permettront de s'intégrer dans le marché du travail, a-t-il indiqué, relevant l'importance de cette étape, étant donné que les responsables du projet ont organisé des formations au profit des cadres du ministère de la culture, de la jeunesse et des sports dans la province de Sidi Bennour.

Des conférences et des colloques en présentiel et à distance ont été aussi initiés en faveur des jeunes des deux provinces afin de leur permettre de donner un nouvel élan aux maisons des jeunes, à même d'être des structures inclusives et intégrées.

De son côté, la présidente de l'Association « Annahda Al jadida pour les jeunes aveugles et malvoyants », Fadila Lazraq, a précisé que sa participation à cette université d'hiver est motivée par son ambition de contribuer au développement et au progrès de la société.

Dans une déclaration similaire, Mme Lazraq a expliqué que cette université a permis aux bénéficiaires de développer leurs capacités personnelles et sociales, notamment en ce qui concerne la présentation de projets sociaux et de renforcer les compétences inhérentes aux mécanismes d'éducation citoyenne et de participation agissante au sein de la société.

Pour sa part, Imad Hakimi, un jeune issu de la commune de Sidi Ismail (province d'El Jadida), a estimé que le programme de l'université d'hiver permettra de renforcer les liens avec des jeunes d'autres provinces voisines, d'acquérir des compétences relatives à la prise de parole en public, à la communication et à l'acceptation des différentes opinions, de savoir monter des projets, d'établir des fiches techniques pour les projets personnels et de promouvoir la participation citoyenne.

Conformément aux mesures préventives en vigueur pour enrayer la propagation de la Covid-19, les participants ont été scindés en deux groupes de 60 personnes chacun, sachant que les bénéficiaires seront répartis sur les salles de formation (29 bénéficiaires).

Figurent au programme de cette université d'hiver, des ateliers de formation sur la participation citoyenne, les mécanismes de diagnostic participatif, la conception et l'élaboration des projets de développement selon une approche participative, les stratégies de plaidoyer et le leadership pour le changement, outre une table ronde sur « les initiatives et projets d'engagement civique des jeunes, quels mécanismes d'action et d'exécution? ».

SAGE AUX CÔTÉS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PROVINCES DU SUD

Sage, leader du marché des solutions de comptabilité, de paie et de gestion commerciale dans le cloud, est partenaire de la table ronde « L'investissement, moteur de développement des Provinces du Sud », organisée par l'Ordre des Experts-Comptables.

Un engagement naturel qui traduit une volonté : celle d'accompagner la profession comptable dans ses ambitions et sa dynamique de développement. Plusieurs acteurs économiques et institutionnels réunis au Palais des Congrès de Dakhla le vendredi 12 février 2021. Fidèle à son identité et à son engagement en faveur de la profession comptable, Sage renouvèle son soutien à l'Ordre des Experts-Comptables et des 6 ordres régionaux. À travers ce partenariat, Sage réaffirme son accompagnement de la profession dans ses multiples défis.

LA DIGITALISATION DES PROCESSUS DE GESTION : LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LES ENTREPRISES

Le digital est l'une des clés du succès des entreprises et de la profession comptable dans les provinces du Sud. Sur ce volet, une convention est déjà en vigueur entre Sage et l'Ordre des Experts-Comptables afin de développer des programmes de montée en compétence pour ces membres sur les sujets technologiques. Un sujet essentiel pour lequel Sage entend redoubler d'intensité afin de faire profiter les experts-comptables des dernières hard skills sur les sujets IT et digitaux. La profession comptable a récemment créé le Conseil Régional Agadir & Sud. « De plus en plus d'experts-comptables s'installent dans le Sud pour accompagner l'élan du développement économique », selon M. Amine Baakili, le Président du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables.

FORMATION ET CERTIFICATION : DEUX PRIORITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SUD

Parmi les leviers de développement de profession comptable dans le Sud, la formation et la certification des professionnels sont deux axes stratégiques sur lesquels Sage se mobilise. L'éditeur de logiciel travaille en effet sur différents programmes de formation et d'accompagnement dédiés dans la maitrise des solutions Sage (comptabilité et finance, production, relation client, paie, ressources humaines…).

Mme Martine Cazemages, Vice-présidente du pôle international de Sage, explique : « Il est naturel de soutenir l'Ordre des Experts Comptables dans le développement des Provinces du Sud du pays. En tant qu'éditeur, notre rôle est de sensibiliser les entreprises sur les opportunités

de croissance offertes par la technologie et ainsi de favoriser l'adoption de nouveaux usages numériques. Nous comptons, à travers nos différents programmes de formations et de certification autour de nos solutions de gestion, accompagner l'essor économique de ces régions. »

À PROPOS DE SAGE :
Sage est le leader mondial des technologies qui offrent aux entreprises de toutes tailles la capacité d'anticipation, l'agilité et l'efficacité nécessaires à la gestion de leurs finances, de leurs opérations et de leurs ressources humaines. Dans le monde entier, ce sont des millions de clients qui ont choisi de faire confiance à Sage et à ses partenaires pour les accompagner et leur apporter le meilleur de la technologie cloud. Grâce à nos années d'expérience, nos collaborateurs et nos partenaires assistent nos clients et tout notre écosystème, ce même dans des périodes difficiles.

Nous sommes là pour leur apporter tout le soutien, le conseil, les solutions et les services dont ils ont besoin.

«FONDS MOHAMMED VI POUR L'INVESTISSEMENT» : EN MARCHE

Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi 04 février 2021 par visioconférence sous la présidence du chef du gouvernement a approuvé le projet de décret n° 2.21.67 relatif à la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 76.20 portant création du «Fonds Mohammed VI pour l'investissement».
Présenté par Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, ce décret comprend des exigences organisationnelles pour l'application de ladite loi. Il s'agit de fixer à 15 milliards de DH le capital initial du Fonds et de définir ses statuts, qui comprennent la liste des premiers administrateurs du Conseil d'administration.

Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, créé suite aux instructions de Sa Majesté le Roi que Dieu L'assiste, s'assigne pour objectif de contribuer au financement des grands projets d'investissement et les accompagner, aux niveaux national et territorial, dans le cadre de partenariats avec le secteur privé, et de contribuer par le biais de fonds sectoriels ou thématiques, au capital de petites ou moyennes entreprises. Il contribuera directement au capital des grandes entreprises, publiques et privées, actives dans les domaines que le Fonds considère comme prioritaires, en mettant en place des instruments financiers appropriés tels les avances, les prêts remboursables ainsi que des fonds semi-autonomes. Le fonds aura aussi pour mission de préparer et mettre en place des mécanismes de financement structurés pour trouver des solutions de financement pour les entreprises opérant dans des domaines que le Fonds juge prioritaires.

COMMISSION DES INVESTISSEMENTS : 34 PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE 11,3 MMDH, APPROUVÉS

La Commission des Investissements, qui s'est réunie le mercredi 17 février 2021 sous la présidence de Monsieur le Chef du Gouvernement, a examiné et approuvé 34 projets de conventions et d'avenants aux conventions d'investissement pour un montant global de 11,3 Milliards de Dirhams devant permettre la création de 3 500 emplois directs et 5 819 emplois indirects.

1. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR :

La répartition des investissements par secteur fait ressortir le secteur du Tourisme et loisirs en 1ère position avec 3,29 milliards de Dirhams, soit plus de 29% des investissements projetés, suivi par le secteur du Transport et Infrastructure avec 2,47 milliards de dirhams soit 22% des investissements projetés.

Le secteur de l'Education et de l'Enseignement Supérieur arrive en 3ème position avec 2,27 milliards de dirhams, soit plus de 20% des investissements projetés.

Le secteur des Energies Renouvelables et du Dessalement

d'Eau de Mer occupe la 4ème position avec 2 milliards de dirhams, soit près de 18% des investissements projetés.
Le secteur de l'Industrie occupe la 5ème position avec des projets totalisant un investissement de plus de 1,25 milliards de Dirhams, soit plus de 11% des investissements projetés

2. RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR :

La répartition sectorielle des emplois fait ressortir le secteur du Tourisme et loisirs comme principal pourvoyeur d'emplois pour cette Commission des Investissements. Les projets relevant de ce secteur prévoient la création de 1 365 emplois directs soit 39% des emplois à créer.

Le secteur de l'Industrie se place à la 2ème position avec 1 217 emplois à créer soit près de 35% des emplois prévus.
Le secteur de l'Education et de l'Enseignement Supérieur arrive en 3ème position avec 660 emplois à créer, près de 19% des emplois projetés.

3. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR RÉGION D'IMPLANTATION :

La répartition des investissements par Région d'implantation place la Région de Casablanca Settat en 1ère position avec 3,84 Milliards de Dirhams, soit 34% des investissements projetés.
La Région de Rabat Salé Kénitra occupe la 2ème position avec des projets d'investissement de l'ordre de 3,39 Milliards de Dirhams, soit 30% des investissements projetés.
La Région de Dakhla Oued Eddahab arrive en 3ème place avec des projets d'investissements totalisant 2 Milliards de Dirhams, soit près de 18% des investissements projetés, suivie de la Région de Tanger Tétouan Al Hoceima avec 942 Millions de Dirhams d'investissements projetés.

4. RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION D'IMPLANTATION :

La répartition des emplois à créer par Région d'implantation fait ressortir la Région de Rabat Salé Kénitra en 1ère position avec 1 180 emplois directs à créer, soit près de 34% des emplois projetés.
La Région de l'Oriental arrive en 2ème position avec 796 emplois directs, soit près de 23% des emplois projetés.
Cette Région est suivie de près par la Région de Casablanca Settat qui occupe la 3ème position avec 791 emplois projetés.

5. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR ORIGINE :

Avec 7,45 milliards de dirhams, les projets à capitaux marocains représentent la majeure partie des investissements projetés, soit près de 66%. Ces projets ont vu le jour dans le cadre de la mise en œuvre de grands projets dans les secteurs de l'industrie, de l'Education et de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme et Loisirs.

Les Joint-ventures Maroc-France arrivent en 2ème position avec des investissements de l'ordre de 2 milliards de dirhams, soit plus de 17% du montant d'investissement global approuvé par cette Commission suivies des investissements provenant des Emirats Arabes Unies avec 1,44 milliards de dirhams.

ANNULATION DE L'ÉDITION SPÉCIALE THE TIRE COLOGNE MAI 2021 ET SON REPORT À MAI 2022

L'édition spéciale 2021 THE TIRE COLOGNE, complétée par l'élément numérique TTC@ home, doit être annulée en raison des défis toujours importants que représente la tenue de salons et du maintien des restrictions de voyage à cause de la pandémie de coronavirus.

C'est donc en mai 2022 que THE TIRE COLOGNE, conformément à sa périodicité, ouvrira à nouveau ses portes. « Koelnmesse et la Fédération allemande des distributeurs de pneumatiques et des vulcanisateurs (Bundesverband Reifenhandel und Vulkaniseur-Handwerk e.V. – BRV), en tant que responsable conceptuelle, ont suivi de près l'évolution de la pandémie et les décisions politiques prises pour y faire face, mais aussi analysé les conséquences possibles sur le déroulement du salon en considérant tous les participants. Malheureusement, la situation en Allemagne, en Europe et dans le monde entier ne s'est pas améliorée de manière significative comme on l'espérait. Conséquence de la situation actuelle, l'édition spéciale de THE TIRE COLOGNE, en mai, est annulée et la programmation du salon reprendra son rythme régulier », a déclaré Oliver Frese, Chief Operating Officer de Koelnmesse. Et Yorick M. Lowin, directeur de la BRV, d'ajouter : « Tous ensemble, nous concentrons maintenant nos forces sur l'édition de l'année prochaine pour positionner à

nouveau THE TIRE COLOGNE comme le salon phare de la branche à l'échelle mondiale. »
En principe et nonobstant l'édition spéciale 2021, dont la tenue a été décidée après l'annulation du salon 2020, THE TIRE COLOGNE continuera à se dérouler à son rythme habituel, c'est-à-dire qu'il aura toujours lieu les années paires, en mai/juin. Ce rendez-vous en début d'été est solidement ancré depuis des décennies dans le calendrier de la filière pneumatiques et roues. Il est également bien adapté à ses besoins et, à la demande expresse de la branche, a été repris tel quel lors du transfert du salon à Cologne, en 2018. L'équipe de THE TIRE COLOGNE va entamer sur-le-champ le processus de commercialisation de THE TIRE COLOGNE 2022, qui aura lieu du 24 au 26 mai, conformément à sa périodicité.

THE TIRE COLOGNE s'adresse aux fabricants et aux distributeurs de pneumatiques, aux prestataires de services automobiles, aux spécialistes de l'équipement d'ateliers ainsi qu'à toutes les entreprises liées au secteur automobile et à celui des pneumatiques. Le salon professionnel est organisé par Koelnmesse et la Fédération allemande des distributeurs de pneumatiques et des vulcanisateurs (Bundesverband Reifenhandel und Vulkaniseur-Handwerk e.V. – BRV) en tant que responsable conceptuelle.

ECOMONDO ET KEY ENERGY, VOICI LES DATES 2021 : 26-29 OCTOBRE, AU SALON DE RIMINI (ITALIE)

Les salons d'Italian Exhibition Group consacrés à la bio-économie circulaire et aux énergies renouvelables, après l'édition spéciale en ligne 2020, reviennent en présentiel l'automne prochain.

https://en.ecomondo.com
https://en.keyenergy.it

Rimini, 19 janvier 2021 – L'année 2021 sera riche en importants rendez-vous internationaux pour l'économie verte. Parmi les plus importants, ceux d'Italian Exhibition Group Spa, qui annonce les dates d'Ecomondo et Key Energy : du 26 au 29 octobre prochains, au Salon de Rimini (Italie).

Après l'édition spéciale en ligne 2020 (à cause de la pandémie), les deux salons d'IEG consacrés au développement durable et aux changements climatiques reviennent donc en présentiel afin de fournir à la grande communauté du business un lieu de dialogue et confrontation sur les nouveaux modèles de développement durable et sur les changements climatiques. Ecomondo et Key Energy, en plus d'être de solides plateformes commerciales, représentent en effet un véritable groupe de réflexion qui affronte depuis toujours les thèmes qui sont au cœur des agendas de tous les gouvernements, du monde de l'entreprise, de la finance et de l'administration.

Le nouveau départ des salons en présentiel est un signal

important et attendu par toute la communauté internationale. Les salons représentent en effet un des plus puissants multiplicateurs de business, et on prévoit que, grâce au plan de relance de 750 milliards d'euros financé par l'Union européenne, la transformation verte sera au sommet des priorités de tous les gouvernements.

Ecomondo et Key Energy, qui s'étendront sur presque 130 000 m² dans le parc d'expositions de Rimini, sont articulées autour d'un plan spécifique pour favoriser les relations institutionnelles et d'affaires. Déchets et ressources, assainissement et risque hydrogéologique, bio-économie circulaire, eau : tels sont les secteurs d'Ecomondo. Énergies renouvelables, stockage et génération distribuée, efficacité et villes intelligentes sont les thèmes de Key Energy.

À PROPOS D'ECOMONDO 2021

Statut : Salon international ; organisation : Italian Exhibition Group S.p.A. ; périodicité : annuelle ; édition : 24e ; dates : 26-29 octobre ; e-mail : ecomondo@iegexpo.it; Site Internet : www.ecomondo.com ; Facebook : www.facebook.com/EcomondoRimini ; Twitter : http://twitter.com/Ecomondo; LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/ecomondo-the-green-technologies-expo/

LE ROBOT PERSEVERANCE À LA RECHERCHE DE TRACES DE VIE PASSÉE SUR MARS

Le robot Perseverance commence peu à peu sa mission d'inspection de la planète rouge à la recherche de traces d'une vie passée. Il s'est posé sur Mars, le jeudi 18 Février 2021dont l'objectif est de rapprocher encore un peu plus l'humain de la planète rouge.

Après un voyage de sept mois, le rover de la Nasa a donc atterri sur Mars le jeudi soir du 18 Février 2021. L'agence américaine réussit l'une des expéditions spatiales les plus ambitieuses de son histoire Selon la NASA Science, le Rover Perseverance de Mars 2020 recherche des signes de vie microbienne ancienne, ce qui fera avancer la quête de la NASA pour explorer l'habitabilité passée de Mars. Le rover dispose d'un foret pour collecter des échantillons de carottes de roches et de sols martiens, puis les stocker dans des tubes scellés pour les ramasser par une future mission qui les ramènerait sur Terre pour une analyse détaillée. Perseverance teste également des technologies pour aider à ouvrir la voie à une future exploration humaine de Mars.

Il y a plusieurs façons dont la mission aide à ouvrir la voie à de futures expéditions humaines sur Mars et démontre les technologies qui peuvent être utilisées dans ces efforts. Il s'agit notamment de tester une méthode de production d'oxygène à partir de l'atmosphère martienne, d'identifier d'autres ressources (telles que l'eau souterraine), d'améliorer les techniques d'atterrissage et de

caractériser les conditions météorologiques, la poussière et d'autres conditions environnementales potentielles qui pourraient affecter les futurs astronautes vivant et travaillant sur Mars.

La Nasa a immédiatement communiqué une photo prise par le rover sur place. «Bonjour le monde. Ma première vue sur la maison qui sera la mienne pour toujours», a tweeté le compte officiel du rover pour accompagner l'extraordinaire image en noir et blanc, sur laquelle on peut voir l'ombre du véhicule projetée au sol.

Pompage Solaire pour l'Irrigation Agricole

- Accompagnement de projets de pompage solaire avec différentes configurations conçues, évaluées, installées et en cours de mise en oeuvre.
- Un cadre propice de mise en oeuvre et des standards de qualité sont mis en place.
- Des mécanismes de soutien financier et d'incitations développés et proposés.
- Les capacités des bénéficiaires et des partenaires sont renforcées dans le développement et la gestion des projets de pompage solaire et d'irrigation goutte à goutte.

gef

amee
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique

PNUD

AMDIE

الوكالة المغربية لتنمية الاستثمارات و الصادرات

"Ensemble, dessinons les traits d'un Maroc audacieux et plus compétitif que jamais... NOW."

INVEST . EXPORT . PROMOTE

/company/amdie-agency /c/amdie @amdie_agency /amdie.agency www.amdie.gov.ma